





***institut de recherches et d'applications
des méthodes de développement***

IRAM Paris (siège social)

49, rue de la glacière — 75013 Paris

téléphone : +33(0)144 08 67 67

iram@iram-fr.org

IRAM Montpellier

Parc scientifique Agropolis — Bâtiment 3 — 34980 Montferrier-sur-Lez

téléphone : +33(0)499 23 24 67

www.iram-fr.org

SOMMAIRE

ÉDITORIAL	3
PRÉSENTATION	4
ENJEUX	9
TABLEAU DE BORD	46
PARTENAIRES	51
60 ANS DE L'IRAM	56

2018 FUT L'ANNÉE DES 60 ANS DE L'IRAM, et pas un signe de retraite, loin de là ! Voilà, l'anniversaire est derrière nous. Ce fut non seulement une belle journée mais aussi une belle période de préparation qui a permis de réunir toutes les générations, notamment autour du concours de nouvelles dont la remise des prix fut un très grand moment de la journée d'anniversaire. La partie « journée d'étude », sur l'actualité de la participation citoyenne dans les politiques publiques nous aussi donné l'opportunité de faire le lien entre passé et présent. La soirée a été l'occasion de poursuivre les retrouvailles de manière festive. Cet événement sera marqué dans « le marbre » (à double titre : le lieu d'accueil, la Marbrerie de Montreuil, et la journée elle-même). Grand merci à tous (Iramiens d'hier et d'aujourd'hui, amis et partenaires et tous les autres y compris les différents prestataires mobilisés).

À la lecture de ce rapport vous constaterez la poursuite et le développement de nombreuses activités se traduisant par un résultat financier positif.

L'année 2018, malgré, mais aussi à cause du contexte difficile en Afrique, a vu nos activités s'intensifier de manière significative dans les zones en crise ou post-crise du Sahel et de l'Afrique centrale, ce qui nous oblige à la plus grande vigilance quant aux questions de sécurité de nos partenaires et de nos équipes.

Différents projets sont aussi des occasions d'explorer des voies nouvelles, par exemple en matière de formation et d'insertion des jeunes ou en termes de mise en œuvre en favorisant, notamment, des partenariats au sein du Groupe Initiatives.

Concernant la vie associative, l'année 2018 fut animée par le lancement du chantier « Gouvernance ». Celui-ci a pour ob-

jectif de faire le point sur le modèle original de gouvernance du groupe IRAM que salariés et membres associés font vivre. La prochaine assemblée générale aura l'exclusivité du bilan qui a été effectué et des suggestions d'amélioration, mais à grands traits, il peut être d'ores et déjà retenu que la forme d'organisation est toujours plébiscitée par les différentes parties prenantes et qu'elle constitue, selon les salarié.e.s, une indéniable source de motivation de leur appartenance à l'IRAM. Par ailleurs, un groupe de travail « La recherche à l'IRAM » a été lancé et réunit conseil d'administration et salarié.e.s pour définir une stratégie d'organisation et de partenariat des activités de recherches compatibles avec les ressources de l'institution.

L'année 2019, quant à elle, sera marquée par le souci également d'assurer la pérennité institutionnelle de l'IRAM, puisque la prochaine assemblée générale sera l'occasion d'un renouvellement partiel du C.A. et d'un changement de présidence. Que vive l'après 60 ans et tous nos vœux au conseil d'administration renouvelé !

Bonne lecture de ce rapport d'activités 2018 !

Étienne Beaudoux, président
Marie-Jo Demante, directrice
Juin 2019



PRÉSENTATION



***L'IRAM, une expertise indépendante
pour un monde plus solidaire***

L'Institut de recherches et d'applications des méthodes de développement (IRAM) se définit comme un « bureau d'études associatif » travaillant dans le domaine de la coopération internationale. À travers ce terme s'exprime un des traits forts de l'identité de l'IRAM : la volonté d'associer une expertise indépendante de haut niveau et un engagement éthique.

Orientations et principes d'action

Depuis 1957, année de sa création, l'IRAM est intervenu ou intervient dans plus de 40 pays en Afrique, Amérique latine, Caraïbes, en Asie du Sud-Est ainsi qu'en Europe, principalement dans les champs du développement rural et du développement local. Composé de deux entités, l'association IRAM et sa filiale IRAM Développement (société de droit commercial), le groupe IRAM est une structure indépendante qui combine :

- i) une implication concrète dans des opérations de développement au Nord comme au Sud via des projets de long terme et des missions courtes d'expertise, en tant qu'opérateur direct ou structure de conseil ;
- ii) la production, à partir de ces expériences concrètes, de démarches, méthodes et outils ;
- iii) l'établissement de partenariats de longue durée avec des organisations du Sud ;
- iv) la contribution à des actions de plaidoyer à différentes échelles ;
- v) l'enseignement et la contribution à des initiatives de recherche.

L'IRAM inscrit son action dans le sens de la promotion de sociétés moins inégalitaires, du niveau local à l'échelle internationale et pouvant définir librement leurs propres voies de développement.

Notre travail vise à rechercher et promouvoir, en co-construction avec tous les groupes sociaux concernés, des solutions en faveur d'un développement humain durable et d'une cohésion sociale renforcée. Ces solutions sont caractérisées en particulier par :

- i) des bases économiques viables porteuses d'intérêts parta-

gés entre les acteurs d'un territoire donné ;

- ii) des modalités pérennes d'exploitation des ressources reposant sur une juste répartition des droits (et pratiques) d'accès ;
- iii) un cadre politique favorable s'appuyant sur une gouvernance transparente et partagée, des institutions — publiques et privées — solides, et une société civile plurielle informée et organisée.

Cet engagement amène de fait l'IRAM à positionner prioritairement ses activités en appui aux groupes sociaux les plus vulnérables (petits paysans, femmes, jeunes, pasteurs nomades, etc.) dans les pays du Sud.

La recherche d'une cohérence d'analyse et d'action impose d'articuler nos activités à différentes échelles. Ainsi, nous travaillons à la fois à la consolidation des organisations, des institutions et des politiques aux niveaux local, national et régional ainsi qu'à l'adaptation des politiques de coopération. A partir de ces interventions nous sommes amenés à questionner les dynamiques de mondialisation, porteuses d'échanges et d'interdépendances mais aussi de confrontations et d'accroissement des inégalités. De ce fait, l'engagement de l'IRAM qui, au moment de sa création était centré sur l'appui aux politiques nationales des États du Sud, porte également aujourd'hui sur les modèles de développement au Nord et sur les relations économiques internationales.

Les orientations de notre action sont définies dans notre projet associatif qui a été actualisé pour la période 2016-2020, à l'issue d'un processus de rédaction collective impliquant des salariés et des membres associés.

Enjeux prioritaires

L'IRAM retient quatre enjeux prioritaires pour mener ses actions :

- La réduction de la vulnérabilité face aux aléas ;
- Le renforcement des capacités des organisations intermédiaires pour améliorer leur contribution au renouvellement

des politiques publiques ;

- La réappropriation du développement des territoires par les acteurs locaux ;
- L'insertion professionnelle des jeunes ruraux.

Domaines d'intervention

Au regard des enjeux prioritaires retenus dans le projet IRAM, les principaux domaines d'intervention sont :

- Filières, marchés et petites entreprises;
- Systèmes ruraux d'activités et organisations de producteurs;
- Systèmes de financement et microfinance;
- Agriculture irriguée;
- Développement local et décentralisation;
- Formation et insertion des jeunes;
- Élevage, pastoralisme et hydraulique pastorale;
- Environnement, ressources naturelles et changement climatique;
- Sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- Protection sociale;
- Genre;
- Politiques agricoles et d'intégration régionale.

Expertise

- Diagnostics et études de faisabilité;
- Conseil et appui méthodologique;
- Évaluation;
- Formation;
- Animation de réseaux;
- Actions de développement;
- Dispositifs de suivi-évaluation;
- Capitalisation;
- Séminaires et colloques.

Pays d'intervention

En 2018, l'IRAM est principalement intervenu en :

- Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Togo);
- Afrique centrale (Burundi, Cameroun, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République du Congo, Rwanda, Tchad);
- Méditerranée, Proche et Moyen-Orient (Algérie, Tunisie);
- Asie (Birmanie, Cambodge, Laos, Viet Nam);
- Afrique de l'Est (Kenya, Ouganda, Soudan);
- Afrique australe et Océan indien (Madagascar);
- Caraïbes (Haïti);
- Océanie (Polynésie française);
- Europe (Belgique, France, Luxembourg).

Les interventions en France correspondent essentiellement à des séminaires et des actions de formation.

Sources de financement

L'IRAM met en œuvre son projet selon deux modalités :

- Prestations de services pour des partenaires techniques et financiers : l'IRAM intervient à la demande d'administrations publiques, d'organisations de la société civile ou d'institutions privées. Selon les cas, ces interventions sont financées par les demandeurs eux-mêmes ou par des agences de coopération bilatérales, des organismes multilatéraux, des col-

lectivités territoriales, des fondations, des O.N.G...

- Définition et mise en œuvre d'actions de développement avec nos partenaires : les financements combinent des ressources propres (affectation d'une partie des résultats d'exploitation, mobilisation d'expertise bénévole) et des fonds alloués par des entités publiques ou privées.

Équipe IRAM

L'IRAM se compose d'une équipe salariée, en France et dans plusieurs pays du Sud, et de membres de l'association mobilisés sur différents travaux et réflexions.

L'Assemblée générale (A.G.), constituée de membres honoraires, de membres associés et de membres professionnels, regroupe les quatre-vingt-onze membres adhérents de l'association IRAM. Une A.G. s'est tenue le samedi 23 juin 2018.

Le Conseil d'administration (C.A.) est constitué de quatre membres associés et deux membres professionnels :

- Président : Étienne Beaudoux ;
- Trésorière : Isabelle Droy ;
- Secrétaire : Jean-Jacques Gabas ;
- Membre associé : Johny Egg ;
- Membres professionnels : Célia Coronel et Cécile Patat, suppléées par Ferroudja Aber et Laure Steer.

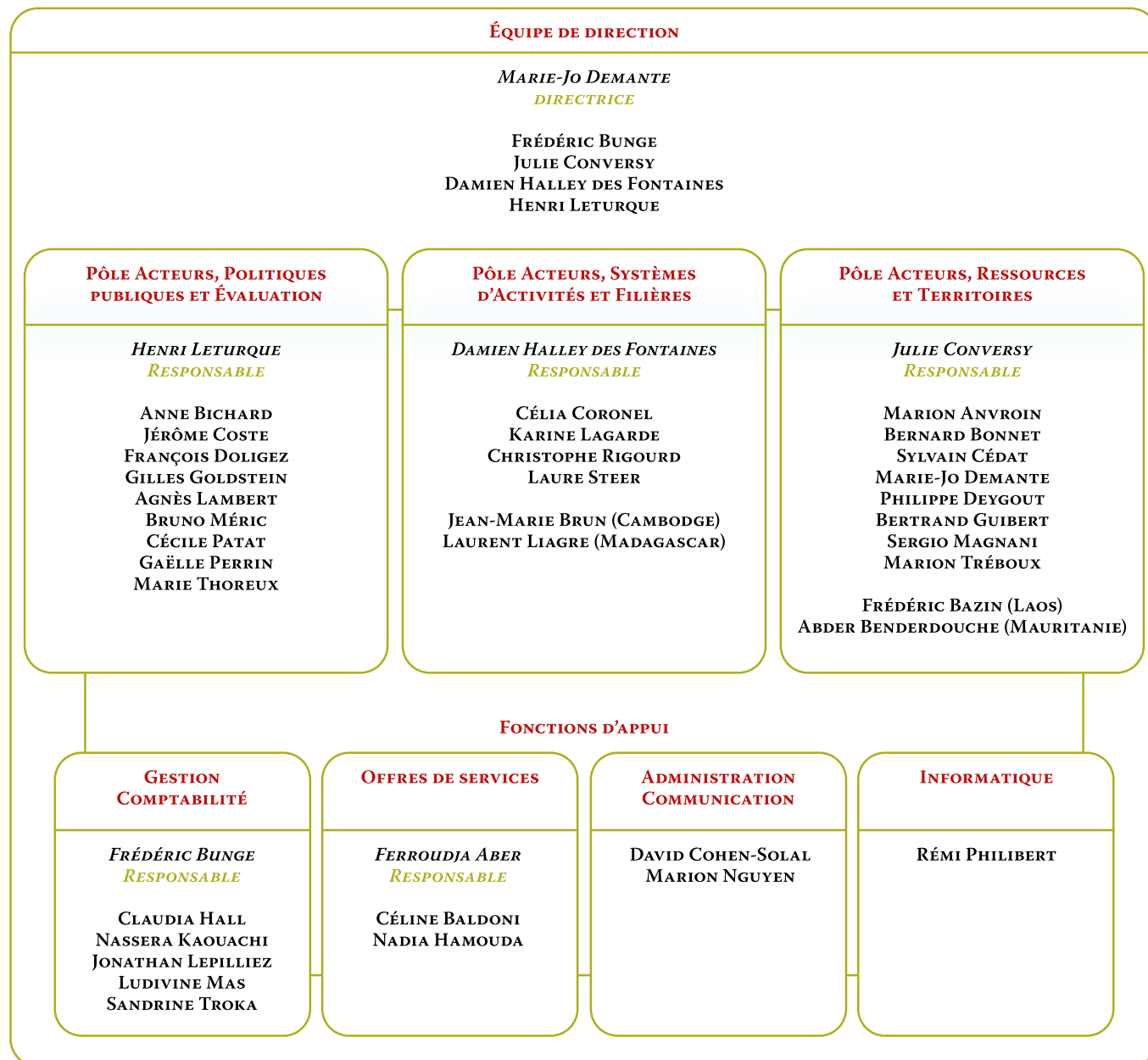
En plus de l'administration de l'association, le C.A. exerce un rôle de vigilance à l'égard des activités opérationnelles, en veillant à ce que celles-ci soient conformes aux orientations du groupe (charte, projet associatif). Le C.A. joue un rôle spécifique dans la gestion du « budget du projet IRAM » (B.P.I.), depuis la définition des actions jusqu'à leur évaluation en passant par une contribution à la mise en œuvre et au suivi.

L'équipe permanente est composée, en 2018, de quarante personnes, dont onze assurant les fonctions d'appui. Elle est soutenue par un réseau d'experts indépendants dont certains en accompagnement des actions de terrain pluriannuelles. L'équipe de direction est composée de cinq membres : Marie-Jo Demante, directrice, Frédéric Bunge, responsable administratif et financier, Julie Conversy, responsable du pôle « Acteurs, ressources et territoires » (ART), Damien Halley des Fontaines, responsable du pôle « Acteurs, systèmes d'activités et filières » (ASAF) et Henri Leturque, responsable du pôle « Acteurs, politiques publiques et évaluation » (APPE). Le mandat de l'équipe de direction est de quatre ans et s'achèvera à la fin de 2020.

Le Conseil d'analyse stratégique (CAS), composé de membres et de proches de l'association IRAM, permet de renforcer notre capacité d'anticipation et d'analyse des évolutions de l'environnement de l'IRAM, jugées primordiales pour la réalisation de notre projet. En 2017, le CAS est composé de : Roger Blein, Jean-Jacques Boutrou, Imma de Miguel, Marc Dufumier, Benoît Faivre-Dupaigre, Dominique Gentil, Yves Gueymard, Pierre Jacquemot, Christophe Mestre, Bio-Goura Soulé, Bernard Tallet, Marie-Cécile Thirion et Camilla Toulmin, auxquels s'ajoutent les membres du C.A. Étant donné l'agenda chargé de l'anniversaire des 60 ans, le CAS ne s'est pas réuni en 2018.

Équipe salariée

Organigramme de l'équipe salariée IRAM 2018, n'hésitez pas à nous contacter!



Cette présentation de nos activités 2018 n'est pas exhaustive. Elle s'articule autour des enjeux prioritaires du projet IRAM 2016-2020.

**RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ
FACE AUX ALÉAS**
PAGE 10

1



2



**RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
DES ACTEURS POUR LE
RENOUVELLEMENT DES POLITIQUES
PUBLIQUES**
PAGE 22

3



4



**RÉAPPROPRIATION DU
DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES
PAR LEURS ACTEURS**
PAGE 30

**INSERTION DES JEUNES RURAUX PAR
LA FORMATION ET
L'ACCOMPAGNEMENT**
PAGE 42

ENJEU 1

RÉDUCTION DE LA VULNÉRABILITÉ FACE AUX ALÉAS



L'activité agricole est, depuis toujours, marquée par la nécessaire gestion des aléas climatiques, économiques, sociaux et politiques. Mais ces dernières années, sous les effets combinés de la pression sur les ressources naturelles, des changements climatiques, de l'intégration croissante aux marchés, les agriculteurs et les éleveurs sont confrontés à des aléas dont l'ampleur est toujours croissante. Dans les pays en développement, la profonde transformation des systèmes d'activités et, dans certaines régions, la ré-

currence des crises politiques et sociales amoindrisent la résilience des ménages et fragilisent en premier lieu les catégories sociales et les individus les plus démunis. La réduction de la vulnérabilité des acteurs les plus touchés par ces aléas constitue ainsi un enjeu majeur. En 2018, les actions de l'IRAM dans ce domaine ont porté sur la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation de projets d'appui à la sécurisation des systèmes pastoraux et d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Sécurisation des systèmes pastoraux

11

Contribuer à la définition et à la mise en œuvre de démarches innovantes pour réduire la vulnérabilité alimentaire

16



Sécurisation des systèmes pastoraux

L'élevage pastoral, qui constitue un puissant moteur de développement économique du continent africain, s'appuie sur une grande mobilité, essentielle à la valorisation de ressources naturelles à forte variabilité, et sur la mise en connexion de vastes régions de pâturages sahéliens et soudaniens. Il fait l'objet d'une attention renouvelée en raison de son intérêt social, économique, écologique mais aussi face aux conflits généralisés et violents qui sévissent depuis une dizaine d'années dans plusieurs régions du Sahel (les zones frontalières du Tchad, du Cameroun, du Niger, du Mali, de la Mauritanie, du Burkina Faso). Ces nouvelles formes de conflit et d'insécurité sont souvent expliquées par la dégradation des ressources naturelles et des infrastructures pastorales, l'expansion du jihad international et des trafics illicites. Or, leur diversité et leur enracinement dans des dynamiques locales complexes et multiples demandent une analyse plus approfondie. Une meilleure compréhension de ces dynamiques est un préalable essentiel au renouvellement des interventions de déve-

loppement en milieu pastoral et à une amélioration des conditions de vie des populations.

Ces crises politiques et sécuritaires associées aux crises climatiques successives, ont affaibli les stratégies pastorales basées sur l'anticipation et la gestion des risques qui ne sont ainsi plus suffisantes à minimiser les effets des crises. Pour prévenir et mieux gérer les difficultés à venir, il convient d'intégrer les nouveaux contextes, notamment climatiques, pour la définition des politiques. Il s'agit aussi de prendre en compte les textes juridiques de gestion du foncier pastoral et des ressources naturelles, les nouveaux outils de couverture des risques pour le bétail (outils assurantiels, stockage d'aliments) et de nouveaux dispositifs étatiques d'intervention d'urgence. La promotion de la concertation inter-acteurs pour la gestion durable des espaces et des équipements pastoraux demeure plus que jamais indispensable. C'est sur ces questions que les activités de l'IRAM se sont concentrées en 2018.

Assistance technique et mise en œuvre de projets de développement

Assistance technique au Programme d'appui structurant au développement pastoral (PASTOR). Tchad, 2017–2022. Maîtrise d'ouvrage : ministère de l'Élevage et des Productions animales. Financement : Agence française de développe-

ment (A.F.D.), Union européenne, gouvernement du Tchad. Montant global du projet : 28 M€, (6 M€ A.F.D., 20 M€ U.E., 2 M€ État).

Le PASTOR a pour finalité de « contribuer à l'utilisation rationnelle et durable des ressources pastorales en prenant en compte les besoins des populations locales et réduisant ainsi

leur pauvreté et leur vulnérabilité en zone pastorale et agro-pastorale ». Plus spécifiquement, il s'agit d'accompagner les politiques et les actions en faveur de la sécurisation des pasteurs, agro-pasteurs et agriculteurs dans la gestion et l'exploitation durable des ressources agro-pastorales au Sud (Mandoul et Moyen Chari), au Centre (lac Fitri, Guéra) et à l'Est (Ennedi jusqu'au Salamat) du Tchad.

Le programme est bâti en quatre composantes, la première assurant l'appui institutionnel et soutenant le dialogue politique au niveau national et les trois autres l'accompagnement du développement pastoral dans trois espaces géographiques au Sud, au Centre et à l'Est.

L'IRAM, sur financement de l'A.F.D., apporte un accompagnement technique et méthodologique au mécanisme de pilotage du programme PASTOR via une expertise permanente soutenue par des appuis ponctuels. L'assistance technique à la maîtrise d'ouvrage de l'IRAM concerne quatre résultats attendus du programme : i) mise en place d'un mécanisme de pilotage intégrant appui aux politiques publiques et coordination nationale et régionale de l'ensemble du programme; ii) suivi d'impacts, contribution aux systèmes d'informations nationaux et sous régionaux; iii) appui à l'amélioration des politiques publiques via la « Plateforme pastorale du Tchad »; iv) renforcement des capacités des acteurs du développement pastoral.

Le programme a démarré en 2016, l'assistance technique mobilisée par l'IRAM est en place depuis mai 2017. Après avoir procédé à l'élaboration du plan de renforcement des capacités des acteurs du développement pastoral en 2017, l'année 2018 a été en large partie consacrée à sa mise en œuvre à travers plusieurs modules de formation (formations techniques, management des ressources humaines, vision stratégique...).

Par ailleurs, plusieurs études ont été conduites par l'IRAM dont la description succincte est donnée plus avant (conception d'une stratégie pilote d'éducation en milieu pastoral, dispositif de gestion et de financement pérenne des puits pastoraux publics, démarche de sécurisation du foncier pastoral...

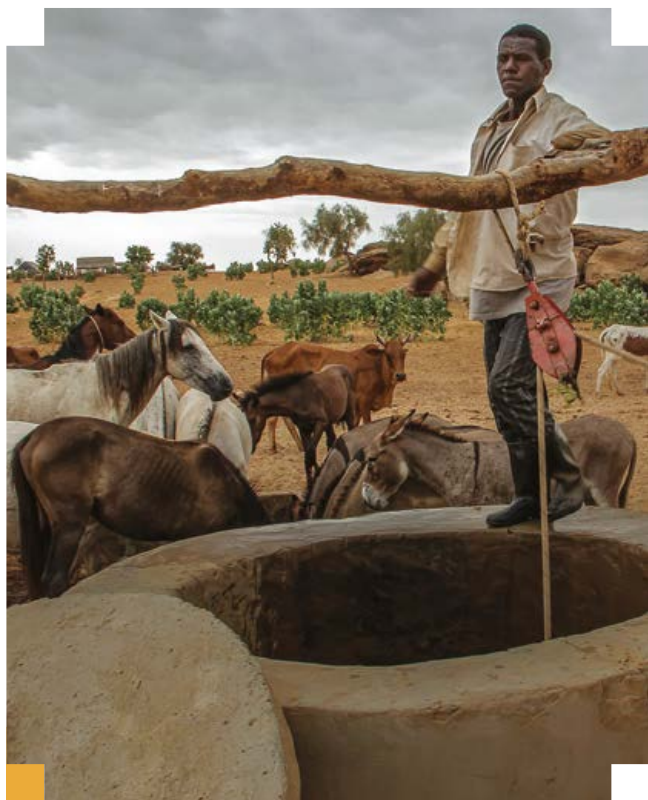
Contribution à la relance du dialogue local dans la Mambéré-Kadéï. République centrafricaine. Maîtrise d'ouvrage : IRAM. Partenaires : Croix-Rouge, Première urgence internationale, Échelle (R.C.A.), LERSA. Financement : Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Montant global du projet : 258 k€.

La crise qu'a traversée la R.C.A. depuis fin 2012 a été dramatique, avec de nombreux déplacés et réfugiés (plus d'un million en 2014). Elle a affecté l'économie et le secteur agricole en particulier. Une défiance profonde s'est installée entre groupes sociaux, acteurs des territoires, agriculteurs, pasteurs, commerçants, artisans-miniers.

Le projet de relance du dialogue local dans la Mambéré-Kadéï vise à contribuer à la réconciliation entre agriculteurs et éleveurs, en accompagnant l'animation de dispositifs de dialogue et de concertation, tout en favorisant la relance des activités économiques agro-pastorales. Il intervient dans la préfecture de la Mambéré Kadéï et plus précisément dans les communes de Berberati, Basse Batouri, Ouakanga et Basse Mboumbé (sous-préfecture de Gamboula), et dans une moindre mesure dans la commune de Haute Mboumbé (sous-préfecture d'Amada Gaza). La préfecture de la Mambéré Kadéï, frontalière avec le Cameroun, constitue, compte tenu notamment des dynamiques de retours de réfugiés observées et de sa situation sécuritaire relativement stable, un espace stratégique propice pour mener un travail d'accompagnement du dialogue intercommunautaire et de reconstruction de liens sociaux et économiques, en s'appuyant sur les dynamiques existantes.

Une phase pilote du projet a été mise en œuvre et s'articule en deux étapes : une étude diagnostics agraires, institutionnels et socio-économiques en 2017 dans la zone entre Berberati et Gamboula et une étape opérationnelle sur huit mois (juillet 2017 – mars 2018) menée en collaboration étroite avec les services du ministère de l'Élevage et de la Santé animale et du ministère de l'Agriculture et du Développement rural. Les activités principalement réalisées consistent en l'animation d'ateliers

de dialogue avec les femmes éleveuses et les femmes agricultrices d'une part et avec les jeunes agriculteurs et jeunes éleveurs d'autre part; l'appui aux innovations économiques et aux associations agriculture-élevage; l'identification des pistes en matière d'organisation et de gestion de l'espace agro-pastoral. Une mission de capitalisation menée début 2018 a permis d'une part de tirer les leçons des dispositifs de formation et d'accompagnement des jeunes et des systèmes d'activités innovants ainsi que sur les effets du dialogue, et d'autre part, de développer une proposition de programme sur une plus longue durée. Ce nouveau programme sera articulé autour de trois axes principaux :



Mauritanie

i) appui à la gouvernance locale et renforcement du dialogue institutions-publiques et population; ii) appui à la concertation inter-acteurs autour de la gestion des ressources et des espaces agro-pastoraux; iii) appui au développement économique territorial et insertion et formation professionnelle des jeunes.

Appui-conseil –évaluation

Appui conseil auprès du Projet régional d'appui au pastoralisme au Sahel (PRAPS). Burkina Faso, Mali, Sénégal, Niger, Mauritanie et Tchad. Maîtrise d'ouvrage : CILSS. Financement : Banque mondiale, F.A.O.

Le PRAPS concerne six pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad) pour une durée de six ans (2015–2021) et est financé par la Banque mondiale à hauteur de 248 millions de dollars. Le projet s'appuie sur cinq composantes : i) amélioration de la santé animale; ii) amélioration de la gestion des ressources naturelles; iii) facilitation de l'accès aux marchés; iv) gestion des crises pastorales; v) gestion du projet et appui institutionnel. Un accent particulier est également mis sur les zones transfrontalières et les axes de transhumance.

Depuis 2015, l'IRAM apporte son appui à la supervision de la mise en œuvre des composantes 2 et 3.

En 2018, des appuis de courte durée aux trois équipes du Niger, du Mali et du Tchad ont été donnés en vue d'améliorer les performances des unités de coordination dans la réalisation des résultats attendus pour les composantes 2 (gestion des ressources naturelles) et 3 (facilitation de l'accès au marché) qui concentrent l'essentiel des infrastructures physiques du projet.

L'appui a permis aux trois équipes de mettre en œuvre de façon cohérente et accélérée le budget annuel 2018 et de préparer celui de 2019 dans la perspective d'améliorer l'investissement envisagé, notamment dans l'implantation et la gestion des points d'eau pastoraux et la négociation des accords parties de gestion des marchés à bétail impliquant collectivités et professionnels de l'élevage et du commerce du bétail.

Faisabilité du projet « élevage et pastoralisme intégrés et sécurisés en Afrique de l'Ouest » (PEPISAO). Burkina Faso et Niger. Maîtrise d'ouvrage : Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Financement : A.F.D. Partenaires : Issala, LARES.

Cette étude avait pour objectif général d'actualiser l'analyse du contexte des élevages et des problématiques posées (intégration, pacification et valorisation), de préciser la formulation du projet en proposant un contenu détaillé des composantes ainsi qu'un budget détaillé et le montage institutionnel. La faisabilité du programme a été établie faisant ressortir les opportunités d'un élevage pacifié au niveau des pays de la CEDEAO au travers de trois composantes : i) appui à des actions de pacification transfrontalières avec certaines O.N.G. ou O.P. (R.B.M., APESS, R.P.P.S., CRUS, etc.); ii) pilotage d'études (historique de l'élevage, économie, inter-relations dans les différents systèmes agraires, etc.); et iii) accompagnement d'un dialogue politique autour d'une vision commune de l'élevage et du pastoralisme dans l'ensemble de dix-sept pays (CEDEAO et Mauritanie, Tchad).

Étude de l'analyse des déterminants de la vulnérabilité des systèmes pastoraux et leur implication sur les ménages pastoraux et le travail des enfants. Mai-juin 2018. U.E.-B.M. et Save the Children. Partenaire : UCAD Mauritanie.

L'objectif global de cette étude était de mettre en exergue les caractéristiques sociales et économiques des ménages dont le pastoralisme constitue le principal moyen d'existence et de comprendre les contraintes d'accès de ces ménages aux services de bases, dont le système de protection sociale. Cette analyse répondait au souhait d'alimenter les échanges et le dialogue sectoriel entre acteurs de la plateforme de dialogue sectoriel. Elle a permis d'approfondir les réflexions prospectives sur les priorités de renforcement de la résilience des systèmes pastoraux particulièrement vulnérables.

Par ailleurs, il était demandé de présenter des recommandations générales pour faciliter l'intégration des ménages pas-

toraux dans les programmes-projets développés par les commanditaires de l'étude (définition d'actions structurantes et résilientes, définition de modalités d'interventions permettant de réduire la pénibilité et l'intensité du travail des enfants, définition d'actions ou de processus ad hoc aux méthodes existantes pour identifier les ménages pauvres et leur apporter un appui de base).

Appui à l'organisation des travaux de la plateforme pastorale du Tchad. Mai et décembre 2018. Financement A.F.D. et U.E. via projet PASTOR.

La plateforme pastorale du Tchad est un espace de dialogue réunissant l'essentiel des organisations publiques et professionnelles impliquées dans le développement pastoral (www.pasteforme-pastorale-tchad.org). Dotée d'un secrétariat exécutif permanent associant le ministère de l'Élevage et les organisations professionnelles, la plateforme conduit plusieurs travaux d'amélioration des politiques publiques, de sécurisation du foncier pastoral, d'adaptation aux changements climatiques, d'accès à l'éducation en milieu pastoral, d'accès à la santé humaine et santé animale... L'appui apporté au secrétariat de la plateforme a permis l'organisation des groupes de travail thématiques. Il a aussi consisté en l'organisation de la rencontre de bilan 2018 et de la programmation 2019 avec ses membres.

Appui à la régionalisation de la stratégie nationale de développement pastoral et éléments de réflexion en faveur d'un mécanisme d'inventaire et d'entretien des points d'eau pastoraux (programme PASTOR). Tchad, juillet 2018. Financement A.F.D. et U.E. via programme PASTOR.

Les objectifs visés par cet appui étaient d'une part d'accompagner les membres du consortium PRAPS Mandoul, la plateforme pastorale du Tchad, les O.P. et la société civile dans la définition d'un processus de concertation permettant la diffusion et la déclinaison spécifique et appropriée du contenu de la stratégie nationale de développement pastoral au Tchad. Il s'agis-

sait d'autre part, de co-construire avec les différents partenaires (ministère de l'Élevage et ministère de l'Agriculture, consortia, organisations professionnelles) au niveau national et régional, une approche méthodologique permettant à la plateforme pastorale, en lien avec les différentes parties prenantes, d'organiser des concertations par région pour approfondir l'état des lieux, et préciser les investissements (équipements marchands, ateliers de transformation des produits, points de services sociaux de base, etc.). Enfin, l'appui devait permettre l'établissement d'une feuille de route définissant les actions à mener, les appuis et accompagnements nécessaires sur la base d'une programmation annuelle pour l'élaboration de la stratégie régionale de développement pastoral.

Cette mission a été complétée par une autre en août 2018 qui devait permettre de « dégager les préalables à la mise sur pied des deux cellules pilotes (Mongo et Abéché) » et de définir leur mandat opérationnel.

Appui méthodologique pour la sécurisation du foncier pastoral en lien avec les activités d'aménagement de l'espace agro-pastoral dans le Moyen Chari et le Mandoul. Tchad, octobre–novembre 2018. Financement A.F.D.-U.E. via PASTOR. Partenaire : I.R.D.

L'objet était de recueillir les représentations des acteurs et les situations réelles qu'ils affrontent concernant le foncier pastoral. La préoccupation était aussi d'analyser la mise en œuvre des conventions locales rédigées de manière concertée entre les acteurs locaux, agriculteurs et pasteurs. Il s'agissait sur cette base de contribuer à la construction d'une législation pastorale en intégrant ces éléments dans les réflexions sur les futurs codes foncier et rural prenant en compte également les contraintes d'adaptation aux changements climatiques.

Développement d'actions pilotes d'éducation nomade au Tchad. Septembre 2018. Financement A.F.D.-U.E. via PASTOR.

Le système scolaire actuel, développé pour des populations

sédentaires urbaines ou rurales, est basé sur des conditions d'uniformité et de stabilité. De ce fait, la scolarisation des enfants de pasteurs dont les communautés sont dispersées et mobiles est difficile à organiser. Par ailleurs, les curricula et la langue utilisés sont peu adaptés au monde pastoral.

Pour dépasser ces difficultés, l'étude a permis d'identifier des actions pilotes. Elles prennent la forme d'appuis à la création d'un petit nombre d'« écoles mobiles pilotes » dans des zones d'activité de PASTOR ainsi que « d'appuis institutionnels » aux acteurs concernés. Ces écoles mobiles pilotes sont proposées dans les zones où les éleveurs séjournent pendant la saison sèche (deux par zone). Cet ensemble d'écoles pilotes a pour objectif de permettre l'éducation des enfants selon le standard national de qualité de l'éducation formelle, sans les séparer de leurs familles et de leur formation à l'économie pastorale, tout en permettant aux familles de conserver la productivité de leurs système d'activité basé sur la mobilité.

Publications

Bonnet B., 2018 : *Conflits éleveurs – forestiers : éléments de sylvopastoralisme pour renforcer le dialogue*. Intervention dans le cadre d'un séminaire de formation sur le sylvo-pastoralisme organisé par le groupe de travail « Désertification » – Comité scientifique sur la désertification. Montpellier le 3 décembre 2018.

Bonnet B., 2018: *Vers un développement des axes méridiens au Sahara : Quelques éléments d'analyse stratégique*. Atelier interne « Sahel-Sahara » 2018, « Leviers d'action pour l'intégration de l'espace saharo-sahélien ». A.F.D. 1^{er} juin 2018

Bonnet B., Ousseini O. M., El Hadj Attoumane I., 2018 : "A Family and its Cross-border Pastoral Systems : Between Niger, Chad and Nigeria", in Bosc & alii, *Diversity of Family Farming Around the World, existence, transformations and possible futures of family farms*, Springer-Quae, pp. 237-254.



Contribuer à la définition et à la mise en œuvre de démarches innovantes pour réduire la vulnérabilité alimentaire

Le renforcement des structures nationales ou régionales (institutions publiques, organisations socio-professionnelles...) afin d'améliorer leur connaissance des contextes (évaluation des risques notamment) ainsi que les services qu'elles peuvent rendre aux productrices et aux producteurs pour améliorer la sécuri-

té alimentaire et prévenir les crises ont été au cœur des travaux de l'IRAM en 2018. Les problématiques liées à la nutrition et à la protection sociale ont également représenté une part importante des analyses et des accompagnements conduits par l'institut.

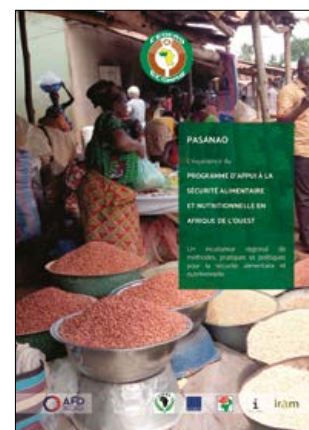
Assistance technique long terme et mise en œuvre de projets

Programme régional d'appui à la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest (PASANAO). Afrique de l'Ouest, 2012–2018. Maître d'ouvrage : Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Financement : A.F.D. Montant global du projet : 2,3 M€. Partenaires : Bureau Issala (France), AEDES (Belgique), LARES (Bénin).

Ce programme visait à appuyer la CEDEAO et les pays membres pour améliorer la pertinence et l'efficacité des politiques de réduction de l'insécurité alimentaire. Le groupement IRAM-AEDES-ISSALA-LARES fournit le personnel de la cellule de coordination, basé à Lomé (trois assistants techniques régionaux), ainsi que des experts de court terme mobilisables à la demande. Il s'est terminé, comme prévu, fin juin 2018. Les derniers mois d'activités ont été marqués par : i) la réalisation d'une évaluation externe-capitalisation des projets financés dans le cadre de la composante 3 (prestation effectuée par le bureau ICI) ; ii)

un important travail de capitalisation de l'ensemble des activités du programme, qui a abouti à une plaquette imprimée et un site documentaire et iii) un bilan interne au groupement, à l'issue duquel une note de bilan-propositions a été adressée à l'A.F.D. dans la perspective d'une éventuelle nouvelle collaboration entre l'A.F.D. et la CEDEAO dans le champ des politiques de sécurité alimentaire.

Au titre des acquis du programme peuvent être mis en avant : la contribution au renforcement des capacités institutionnelles de l'agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation et l'incitation d'autres partenaires techniques et financiers à agir ; le démarrage de la constitution



de stocks alimentaire, l'alimentation de la réflexion sur les mécanismes de réserves régionale pour l'alimentation du bétail et la sécurité alimentaire, le renforcement de l'information sur les prix et les marchés, et le développement de méthodologies plus efficaces pour l'analyse des vulnérabilités.

Renforcement institutionnel en Mauritanie, de la résilience de l'agriculture pluviale et du pastoralisme (RIMRAP). Mauritanie, 2016–2021. Maîtrise d'ouvrage : U.E. Financement : U.E. Montant global du projet : 2,8 M€. Partenaires : UCAD (Mauritanie), AFCI (Allemagne).

Pour contribuer à faire sortir la plus grande frange de la population rurale de la pauvreté extrême, dans le cadre de la coopération entre l'U.E. et la République islamique de Mauritanie, le RIMRAP a pour objet un renforcement des capacités de résilience des populations rurales les plus vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Il s'agit de donner une réponse sur le long terme aux problèmes de sécurité alimentaire et de malnutrition. Ce soutien se matérialise par un appui institutionnel aux deux ministères de l'Agriculture et de l'Élevage au travers de leurs services centraux et déconcentrés. Un accent particulier est mis sur la structuration du secteur agro-pastoral par l'amélioration de l'accès aux services (infrastructures de base, accessibilité des zones, conseil rural, vulgarisation...), à l'appui à l'agropastoralisme, en tenant compte des potentiels importants de mise en valeur des terroirs, de la variabilité climatique, etc. Le programme est organisé en quatre composantes techniques : i) le renforcement des capacités physiques et matérielles des ministères de l'Agriculture et de l'Élevage (équipement et travaux) ; ii) l'appui au renforcement de capacité en matière de politiques et de stratégies, de suivi & évaluation et de systèmes d'information ; iii) le renforcement de capacité en matière de formation et de recherche sur la base d'une convention avec G.I.Z. ; iv) l'amélioration de la gouver-



nance en matière d'accès équitable et de la gestion durable des ressources via la mise en œuvre d'actions par quatre consortia d'O.N.G. dans les Wilaya d'Assaba, Guidimakha, Hodh el

Chargui, Hodh el Gharbi.

L'IRAM, associé à UCAD et AFCI est en charge de l'assistance technique en soutien aux deux ministères pour la coordination et la supervision des composantes 2, 3 et 4. Outre la gestion quotidienne et les appuis institutionnels multiformes que le programme réalise, cette année 2018 a été marquée notamment par des travaux sur le terrain avec les équipes des ac-



teurs régionaux sur les enjeux de renforcement de la résilience de l'agriculture pluviale et du pastoralisme. Partant des diagnostics réalisés par les consortia, cette étude a permis d'extraire et d'analyser les principaux facteurs de vulnérabilité et leviers de résilience des systèmes d'agriculture pluviale et des systèmes d'élevage pastoral dans les régions de l'Assaba, du Guidimakha, du Hodh Ech Chargi et du Hodh El Gharbi. Elle a également facilité l'identification des thèmes de recherche appliquée et de formation des acteurs dans ces différents domaines qui pourraient être mise en œuvre par la composante 3 dont l'IRAM participe à la mise en œuvre en association avec AFCI également.

Mobiliser les entreprises sahéniennes pour des réponses innovantes à large échelle contre la malnutrition (MERIEM). Burkina Faso, Mali, Niger, 2018–2021. Financement : A.F.D., Partenaires : GRET (chef de file). Montant : 14 M€.

Ce programme vise à développer des solutions commerciales, répliquables à grande échelle, pour prévenir la malnutrition dans trois pays sahéniens : le Burkina Faso, le Mali et le Niger. Il est financé par l'A.F.D. et la Fondation Bill et Melinda Gates et porté par le GRET. MERIEM cherche à concilier objectif social et rentabilité économique à grande échelle tend à démontrer que des solutions commerciales peuvent contribuer à prévenir durablement la malnutrition. Partenaire du projet, l'IRAM a produit une analyse du contexte qui doit permettre aux différents partenaires du projet de disposer d'une base de connaissance commune. En octobre–novembre 2018, l'IRAM a également conduit des études de la demande en milieu urbain à Ouagadougou, Bamako et Niamey pour mieux comprendre les pratiques de consommation alimentaire des enfants en bas âge et des femmes en âge de procréer qui constituent la cible privilégiée du projet.

Niger

Études, appui-conseil et Évaluations

Appui au montage des programmes de formation et de recherche appliquée par les institutions de formation et de recherche agricole et d'élevage dans le cadre du RIMRAP. Mauritanie, juin 2018.

Des travaux ont été conduits avec les équipes de formateurs et de chercheurs sur les thèmes de recherche appliquée et de formation identifiés avec les acteurs régionaux et nationaux (école nationale de formation et de vulgarisation agricole, l'institut supérieur d'enseignement technique, le centre national de recherche agronomique, l'office national de recherches et de développement de l'élevage) pour le renforcement de la résilience de l'agriculture pluviale et du pastoralisme. Trois modules de formation inter-acteurs ont été développés dans ce cadre : prévention des litiges agro-pastoraux, renforcement des organisations locales de gestion des ressources naturelles, gestion des troupeaux. Deux programmes de recherche appliquée ont également été élaborés avec les organismes de recherche nationaux : identification de l'agro-biodiversité pour une meilleure adaptation de l'agriculture pluviale aux changements climatiques, amélioration de l'accès et de la valorisation des produits locaux pour l'alimentation du bétail.

Étude portant sur l'utilisation du registre social pour le ciblage des interventions de réponse aux chocs en Mauritanie. Mauritanie, mai 2018 – décembre 2018. PAM, Direction nationale du registre social et B.M. Financement : ECHO-PAM.

Un registre social des ménages pauvres de Mauritanie (R.S.) est en cours de construction, sous l'autorité du ministère de l'Économie et des Finances (MEF) et avec l'appui technique et financier de la Banque mondiale et d'autres partenaires. Sept préfectures sont aujourd'hui couvertes par le R.S., et il est prévu que dix-huit autres le soient d'ici fin 2019. À terme, 200 000 ménages devraient y être enregistrés. Ce registre correspond à une liste de ménages, à laquelle est associée à une base de données socio-économique relative à chacun des ménages qui y sont réper-

torisés. La vocation première de ce registre est d'être utilisé comme instrument de ciblage des programmes nationaux pluriannuels de protection sociale, et de façon plus générale de lutte contre la pauvreté. Néanmoins, l'utilisation du registre social pour le ciblage de programmes d'assistance alimentaire conjoncturelle pourrait potentiellement accélérer considérablement le processus de ciblage et en réduire le coût. Aussi, l'objectif de cette étude est de définir les conditions, les mesures et procédures à mettre en place en vue d'une utilisation du R.S. comme instrument de ciblage de programmes de réponses aux chocs. L'étude a abouti à la préparation d'un *rapport d'analyse rétrospective* et d'un guide méthodologique pour l'usage du registre social à des fins de réponses aux chocs.



GLOBAL, revue à mi-parcours du plan d'action « Nutrition » et évaluation finale du service d'appui pour la nutrition (*nutrition advisory service*) de la D.G. DEVCO de la Commission européenne. Septembre 2018 – février 2019. Commission européenne, réalisé par dans le cadre du consortium A.D.E.-IRAM-PEM Consulting.

Le plan d'action « Nutrition » est une ambitieuse stratégie 2014–2025 de la Commission européenne pour améliorer la nutrition dans 42 pays en développement, liée à des objectifs d'investissements financiers (3,5 milliards d'euros entre 2014 et 2020) et de réduction de la malnutrition (diminution du nombre d'enfants souffrant d'un retard de croissance d'au moins sept millions). L'objectif de la revue à mi-parcours est d'apprécier la pertinence de cette stratégie dans le contexte actuel, ainsi que le progrès dans sa mise en œuvre, et de proposer des recommandations quant à l'ajustement des priorités de la commis-

sion pour le prochain cycle de programmation financière. En parallèle, l'équipe a réalisé l'évaluation finale d'un pool d'experts nutrition mis à la disposition des équipes siège et terrain de la commission, afin de proposer de nouvelles formes d'organisation et de renforcement des capacités du personnel de la commission.

Étude pour investissement : Le contrat à terme et le réseau de warrantage en appui aux stratégies nationales du Niger. Septembre 2017 – juin 2018. Financement FIDA-PARM. Partenaire, chef de file : CIRAD.

Cette étude a consisté sur la base d'une analyse contextuelle, à élaborer une stratégie de développement du warrantage, dans sa dimension communautaire classique en Afrique de l'Ouest, mais également dans un modèle impliquant en plus des O.P. et des institutions financières des entrepreneurs professionnels. L'amélioration de la structuration des marchés visée par cette évolution du modèle de warrantage, rendue nécessaire par la segmentation et la complexification croissante des marchés de consommation de plus en plus urbains, implique également le développement des pratiques de contractualisation, au comptant et à terme, contribuant à terme à stabiliser les flux et les prix des produits agricoles. Cette stratégie a été prolongée d'un plan d'action budgétisé sur cinq ans, Le rapport final a été présenté en atelier national en juin 2018.

Contrat cadre

L'année 2018 a surtout été marquée par la mise en œuvre du contrat cadre portant sur les évaluations du PAM dont le renouvellement a été acquis en 2017 pour une période de quatre ans. Ce nouveau contrat cadre permettra à l'IRAM d'organiser des évaluations de stratégies pays ainsi que les évaluations d'activités, à caractère plus technique, en plus des évaluations de projets et programmes. Ce nouveau contrat cadre est géré en partenariat avec le bureau Prospect (Belgique), le groupe U.R.D. (France), et l'IPAR (Sénégal).

Évaluation du Programme « Pays » du PAM. Guinée, janvier–juin 2018. Financement : PAM.

Cette évaluation finale du programme « Pays » 200326 (C.P.) couvrait la période de janvier 2013 à septembre 2017. Cette évaluation du programme constituait l'un des éléments sur lequel le PAM devait s'appuyer pour conduire le processus de préparation de son nouveau plan stratégique « Pays » pour la période 2019-2023. L'évaluation a montré que l'exécution du C.P. a été affectée par une difficulté majeure : la perturbation de la mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités nationales en matière d'alimentation scolaire par la stratégie de relèvement post Ebola. À l'inverse, la mise en place, à partir de 2014, d'une politique volontariste d'achats locaux associée au renforcement des capacités des acteurs des filières est un succès à plusieurs égards (appréciation du riz local par les bénéficiaires, efficience et efficacité des achats locaux, renforcement des capacités des unions impliquées...).

Évaluation décentralisée de la modalité transfert monétaire utilisée dans le programme de cantines scolaires appuyées par le PAM. Sénégal, décembre 2017 – janvier 2018. Financement : PAM.

L'évaluation a porté sur les activités d'alimentation scolaire de neuf régions du Sénégal et couvrait la période de novembre 2014 à juin 2017. L'équipe d'évaluation a cherché dans quelle mesure les résultats des activités d'alimentation scolaire des programmes en cours ont été atteints avec une nouvelle modalité d'appui aux cantines scolaires. Les principaux résultats de l'étude montrent que la décision de réduire les apports en vivres et d'introduire une modalité de transfert monétaire aux écoles est pertinente et que son effet le plus probant s'observe sur l'économie locale à travers la dynamisation de boutiques locales.

Évaluation décentralisée thématique concernant la contribution des interventions du PAM à la réduction des inégalités femme-homme en R.C.A. République centrafricaine, septembre 2018 – juillet 2019. Financement : PAM.

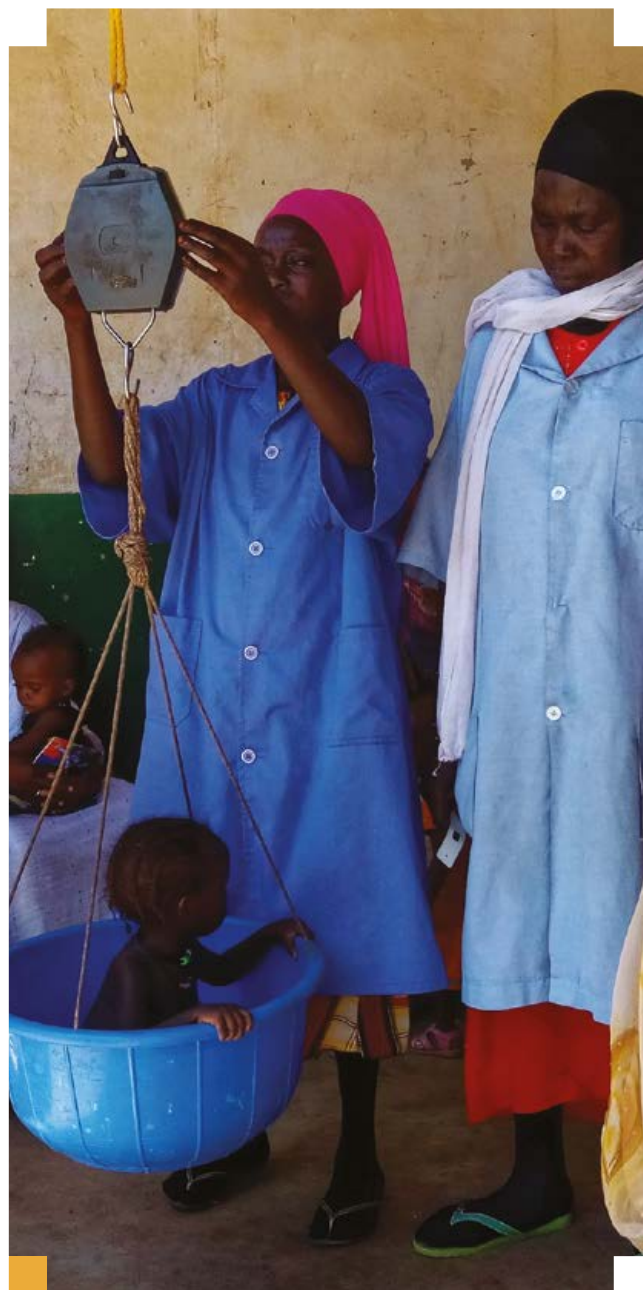
L'évaluation portait sur la politique du PAM en matière de parité homme-femme, ainsi que sur les activités et processus liés à leur développement, leur mise en œuvre, leur suivi-évaluation, la mobilisation et la disponibilité des ressources. Dans une perspective d'apprentissage, l'évaluation a mis en lumière les facteurs explicatifs des résultats obtenus afin d'en tirer des leçons utiles pour l'avenir. Elle a fourni des recommandations contribuant à l'amélioration de la prise en compte du genre dans les politiques et programmes d'assistance alimentaire et nutritionnelle dans la stratégie pays. La mission a été fortement contrainte par le contexte d'insécurité qui a limité les déplacements sur trois sites au lieu des six prévus initialement et par la faible disponibilité des équipes du PAM-R.C.A. mobilisées par les nouveaux déplacements de populations liés aux derniers événements du moment (attaque des groupes armés U.P.C. ex-Séléka à Alindao ayant entraîné la mort de 60 personnes).

Publications

Leturque H., 2018 : *Potential, challenges and policy implications for the use of social registries as targeting mechanism for shock response programming, the case of Mauritania. Roundtable discussion on humanitarian assistance and social protection: Lessons learned since 2017 and next steps*, 22–23 novembre 2018.

Bichard A. (cont.), 2018 : *Pratiques d'alimentation et de soins des femmes enceintes et des jeunes enfants à Nevers*, Éditions du GRET, 152 p.

Leturque H., 2018 : *Guide méthodologique pour l'utilisation du registre social pour le ciblage des interventions de réponse aux chocs en Mauritanie*, 21 p.



Tchad

ENJEU 2



RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES ACTEURS POUR LE RENOUVELLEMENT DES POLITIQUES PUBLIQUES



Dans le secteur agroalimentaire, le poids des entreprises multinationales et la progression de l'agriculture contractuelle, qui transfère l'essentiel des risques aux exploitations agricoles, suscite des disparités croissantes entre les exploitations familiales. Une meilleure articulation entre le marché, l'intervention publique et l'action collective est un des éléments indispensables pour le développement économique et la lutte contre les inégalités. Ainsi, l'IRAM en 2018 a poursuivi son investissement dans l'accompagnement des

services centraux mais aussi des acteurs aux niveaux local, national et régional afin qu'ils puissent intervenir dans la formulation des politiques publiques qui les concernent et l'élaboration des outils de leur mise en œuvre. Par ailleurs, il a poursuivi ses appuis en matière de renforcement des capacités des producteurs et des acteurs des filières agricoles et d'élevage dans l'objectif que ces dernières puissent améliorer leur contribution à la sécurité alimentaire et générer des revenus décents en milieu rural.

Appui aux acteurs nationaux et régionaux pour la définition et la mise en œuvre
des politiques publiques agricoles et alimentaires

23

Renforcement des capacités des acteurs dans les filières agricoles

25

Microfinance et financement du secteur agricole

28



Appui aux acteurs nationaux et régionaux pour la définition et la mise en œuvre des politiques publiques agricoles et alimentaires

L'IRAM accompagne les maîtrises d'ouvrage nationales et régionales et les organisations professionnelles pour la définition des politiques de production agricole et de sécurité alimentaire. L'objectif est de leur rendre disponibles les informations néces-

saires sur les évolutions du contexte et d'alimenter leur prise de position afin que les politiques élaborées puissent être en adéquations avec les besoins et contraintes des différents acteurs et aboutissent aux résultats souhaités.

Assistance technique long terme

Projet de croissance agricole et de sécurisation foncière (CASEF). Madagascar, février 2018 – février 2020. Financement : Banque mondiale.

L'IRAM a été retenu pour la mise à disposition d'un « expert en politiques publiques, gouvernance et coordination des filières », logé au sein du ministère de l'Agriculture et de l'Élevage dans le cadre du CASEF. Le programme intervient dans trois zones géographiques distinctes à travers deux composantes : foncier et filières. Le volet d'appui aux filières aborde diverses thématiques telles que les approches contractuelles, la promotion

des signes de qualité, les dynamiques interprofessionnelles, l'appui aux cadres réglementaires, pour des filières domestiques et d'exportation aussi diverses que les fruits et épices (côte Est), les bovins et grains secs (région Sud), le lait et le maraîchage (zone centre). En 2018, l'assistance technique IRAM s'est particulièrement concentrée sur l'appui au ministère pour la rédaction de l'avant-projet de la première loi sur l'agriculture biologique à Madagascar selon un processus participatif associant les services techniques des différents ministères de compétences, les entreprises, les organisations professionnelles agricoles, la recherche, les O.N.G. et les associations de consommateurs.

Appui-conseil–évaluation

Étude « Quels soutiens aux exploitations agricoles familiales d'Afrique de l'Ouest pour renforcer leur viabilité ? ». Janvier–juillet 2018. Financement : A.F.D.I.

En juillet 2018, un atelier organisé à Ouagadougou a permis de présenter les résultats de l'étude au Réseau des organisations paysannes et des producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROP-PA) et à la Confédération paysanne du Faso (C.P.F.). Un consensus fort s'est dégagé, parmi les participants à cet atelier, sur les points suivants : a) des soutiens différenciés sont nécessaires au sein de la grande catégorie des exploitations familiales ; b) des soutiens différenciés signifient un travail de catégorisation des exploitations familiales, auquel les O.P. doivent contribuer ; c) les risques d'exclusion que peuvent créer certains soutiens différenciés doivent être appréhendés avec soin.



Opérationnalisation du Système national de conseil agricole et de l'Agence pour la promotion du conseil agricole. Niger, février–avril 2018. Financement : PromAP-G.I.Z.

L'IRAM a accompagné la formulation de la stratégie nationale de conseil agricole du Niger en 2016. Les principaux décrets relatifs à la mise en place d'un Système national de conseil agricole (S.N.C.A.) et à celle d'une Agence de promotion du conseil agricole (A.P.C.A.) ont été adoptés en août 2017. En 2018, une expertise perlée a été fournie par l'IRAM pour préparer la mise en place du S.N.C.A. et l'A.P.C.A., notamment par l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre d'une méthodologie de diagnostic et de planification du conseil agricole au niveau régional.

Identification de la 4^e phase du programme d'appui au sous-secteur de l'irrigation de proximité (PASSIP IV) au Mali, octobre 2018. Financement : G.I.Z., M.C.T., G.G.

Le PASSIP au Mali constitue un « projet frère » du PromAP au Niger : appui au cadre institutionnel du sous-secteur de la petite irrigation avec un focus important sur l'accompagnement des producteurs. La contribution de l'IRAM était spécifiquement attendue sur les aspects de conseil agricole : il s'agissait de faire progresser le PASSIP sur cette dimension du conseil en s'inspirant de la réforme conduite au Niger et des propositions faites pour le PromAP.



Cambodge



Renforcement des capacités des acteurs dans les filières agricoles

En aval de la définition des politiques, l'IRAM s'investit dans le renforcement des capacités des acteurs locaux, nationaux et régionaux pour leur mise en œuvre. Il s'agit notamment de traiter

les questions d'organisation institutionnelle, d'analyse économique, de concertation interprofessionnelle au sein des filières ou de gestion de la commercialisation.

Assistance technique long terme et mise en œuvre de projets de développement

Projet d'appui à la commercialisation du riz cambodgien. Cambodge, 2013–2017. Maîtrise d'ouvrage : *Supreme National Economic Council (SNEC)*. Financement : A.F.D. Montant global du projet : 3,5 M€. Partenaire : NIRAS (Danemark).

Le projet, qui s'est terminé début 2018, visait à appuyer les organisations professionnelles et à mettre en place une organisation interprofessionnelle de la filière. Il s'agit également de valoriser la qualité et promouvoir le riz à l'export, de renforcer le rôle des organisations de producteurs dans la filière et d'accompagner la révision de la politique rizicole nationale. L'IRAM a fourni au projet une assistance technique permanente complétée par des missions ponctuelles. Les principales réalisations du projet peuvent être résumées ainsi :

- Les différentes fédérations d'O.P. ont créé une organisation faitière (« NF3 », pour *National Farmer Organization Federations' Forum*) dans le but de les renforcer et de consolider la fourniture des services dont elles ont besoin grâce à des économies d'échelles.
- La Fédération du riz cambodgien (C.R.F.) a enregistré la marque de certification « Malys Angkor » pour le riz Jasmin cambodgien. Le développement de la filière « riz bio » s'est poursuivi, avec environ 10 000 tonnes de paddy bio certifié selon les standards européens et américains de l'agriculture biologique qui ont été livrés par les 25 coopératives de l'union « Preah Vihear Meanchey » (P.M.U.A.C.) à deux exportateurs en 2018.
- Une (petite) partie a été certifiée au standard de commerce équitable « S.P.P. » et est commercialisée en France

par la SCOP « Étiquable ».

– Un travail de capitalisation a été réalisé (voir le site <http://sccrp.iram-fr.org/index.php>) et un atelier de clôture du projet a eu lieu à Phnom Penh à la fin du mois de juin 2018.

Programme d'appui à l'agro-sylviculture autour d'Antananarivo (ASA). Madagascar, 2014–2019. Financement : U.E. Montant global de l'A.T. : 1,679 M€. Partenaires : ECO Consulting Group (Allemagne), BEST (Madagascar).

L'objectif spécifique du programme vise à faciliter l'organisation et la structuration de six filières jugées stratégiques et porteuses autour de la ville d'Antananarivo, afin d'améliorer les revenus des producteurs : maraîchage, arboriculture fruitière, poulet fermier, lait, pisciculture et bois-énergie. L'appui aux acteurs des filières est porté par des O.N.G. nationales et/ou internationales ayant répondu à un appel à propositions lancé par ASA. L'IRAM est en charge de la coordination du programme via une assistance technique permanente et assure avec ses partenaires l'appui technique aux différents consortia d'O.N.G.

En 2018, les activités des différents opérateurs en appui aux filières et de l'U.C.P. se sont poursuivies. Les différents contrats ont été prolongés jusqu'à novembre 2019. L'année 2019 verra la clôture du programme et la capitalisation de différents thèmes sur lesquels le programme a travaillé.

Projet Nariindu « Approvisionner durablement Niamey en lait local par les petits éleveurs ». Niger, 2017–2020. Montant : 550 k€. Financement : C.F.S.I., A.F.D.-D.P.O., D.C.I.-Monaco, Solani.

Le projet Nariindu 2 reprend la suite de Nariindu après 1 an et demi d'interruption faute de finalisation du schéma de financement.

Nariindu 2 a démarré effectivement en février 2017 pour trois ans. Afin de s'adapter aux évolutions de la filière lait local, au contexte changeant (interventions de P.T.F.) et aux résultats des études de faisabilité, la stratégie du projet a été légèrement

infléchi : (i) un seul nouveau centre de collecte est mis en place (au lieu de deux) ; (ii) des investissements sont réalisés au niveau de l'entreprise Solani pour terminer l'installation de la chaîne dédiée au lait local ; (iii) Des activités de capitalisation et de plaidoyer sont conduites dès le démarrage du projet afin d'affirmer une posture singulière du Nariindu parmi les différentes interventions sur la filière lait et de tenter de les influencer positivement (trois articles pour le RECA, un papier de positionnement pour la CEDEAO, etc.). En 2018, 342 000 litres de lait ont été collectés par les deux centres existants alimentés chacun par 500 à 1 000 éleveurs.

Une table ronde élargie (ministère du Commerce, ministère de l'Élevage, le réseau des chambres d'agriculture (RECA), la chambre de Commerce, cinq unités laitières de transformation, cinq centres de collecte et quelques projets) a été organisée en décembre pour montrer les évolutions de la filière et tenter de nouer de nouveaux partenariats commerciaux. D'autres événements sont prévus pour 2019.

L'activité de conseil de gestion aux éleveurs a démarré en septembre 2018 dans le cadre d'une collaboration avec le RECA et la chambre régionale d'Agriculture de Tillabéri. Elle a été couplée à une étude sur l'évolution des systèmes d'élevage.

Appui-conseil – évaluation

Étude évaluation projet régional I.G. et faisabilité phase 2. Asie. Financement : A.F.D.

Entre 2013 et 2017, l'A.F.D. a financé un projet régional de promotion des Indications géographiques (I.G.) dans quatre pays d'Asie du Sud-Est (Laos, Cambodge, Thaïlande et Vietnam) qui comprend la mise en place d'un réseau régional d'échanges



d'expériences, la mise à niveau des textes réglementaires (Laos et Cambodge), l'élaboration d'outils et de guides destinés aux structures administratives en charge de l'enregistrement et de la promotion des I.G. et un appui à huit I.G. pilotes (certaines ayant fait l'objet d'appuis de projets antérieurs, comme le café des Bolovens au Laos, le poivre de Kampot et le sucre de palme de Kampong Speu au Cambodge). Le projet a été mis en œuvre par la F.A.O. depuis Bangkok. L'évaluation finale a eu lieu entre octobre et décembre 2017. L'étude de faisabilité de la phase 2 du projet a été menée au cours du premier semestre de l'année 2018 (en association avec TERO). Le nouveau projet régional devrait couvrir trois pays (Cambodge, Laos, Myanmar), avec un budget prévu de 2 M€. Dans chacun des pays, un appui à la préparation, à l'enregistrement et la mise en œuvre d'une I.G. « pilote » sera menée (le riz Khao Kai Noi au Laos, le riz Paw San de Shwe Bo au Myanmar, et le sel de Kampot au Cambodge) et des apais plus ponctuels pourront être apportés sur d'autres filières.

Étude de faisabilité pour *Agricultural Certification Schemes in the northern Tonle Sap Basin, Cambodge*. Financement : F.A.O.

L'étude de faisabilité portait sur un appui à la certification de

plusieurs filières agricoles (mangue, riz et noix de cajou), dans le cadre d'un projet plus vaste (projet PEARL : *Public-Social-Private Partnerships for Ecologically-Sound Agriculture and Resilient Livelihood in Northern Tonle Sap Basin*). Les certifications envisagées sur ces filières sont associées à des objectifs d'amélioration des pratiques agricoles, de réduction des externalités environnementales négatives et d'adaptation aux changements climatiques.

Formations

Institut des régions chaudes (I.R.C.) Supagro, Master « MO-QUAS », Montpellier.

Conception et animation d'une intervention sur les O.P. :
« Comprendre et travailler avec les O.P. ».

Institut des régions chaudes (I.R.C.), master « Systèmes agraires tropicaux », Montpellier.

L'appui aux O.P. dans le cadre de la filière « lait » au Niger. Présentation du modèle de « centre de collecte multiservices paysan » de Nariindu et réflexions sur les filières « lait » du Niger et du Mali.



Laos



Microfinance et financement du secteur agricole

L'IRAM, sur la base de son expertise dans l'accompagnement de la construction des politiques nationales et régionales de microfinance poursuit son investissement, avec ses partenaires, dans l'appui à l'élaboration et la mise en œuvre de démarches permettant d'analyser et de renforcer la contribution du sec-

teur au développement social et économique ainsi qu'à la lutte les inégalités. Par ailleurs, l'IRAM s'investit pour faire valoir sa réflexion et ses propositions sur des outils innovants de soutien financier aux activités économiques en milieu rural et au financement de l'agriculture familiale.

Mise en œuvre de projet

Projet d'appui au renforcement du secteur de la microfinance (PASM). République centrafricaine, 2018–2022. Financement : A.F.D. Montant global : 3 M€. Partenaires : Horus S.A. (France), Échelle (R.C.A.)

Le programme de relance économique et d'autonomisation des acteurs économiques centrafricains vise à renforcer les ac-

teurs économiques en général et ceux de l'économie informelle en particulier. Deux objectifs spécifiques ont ainsi été identifiés et structurés en deux composantes : i) Permettre aux acteurs économiques de créer de la valeur ajoutée, de l'emploi, de la croissance, en les soutenant dans le développement de leurs projets (formations techniques, formations à la gestion d'entreprise, aide au développement des projets et à la création

d'entreprise, dotations en outillage, matériaux et équipements, bancarisation et aide à l'obtention de crédits); ii) assurer la disponibilité des services financiers de base à travers la redynamisation et le renforcement des capacités des principaux acteurs du secteur de la microfinance en R.C.A. (établissements de microfinance, association professionnelle des E.M.F., service de la microfinance et comité national de microfinance).

Le fonds Békou de l'Union européenne a signé avec l'A.F.D. une délégation de gestion de fonds pour la mise en œuvre de la composante 2. C'est dans ce cadre que l'IRAM a été retenu pour mettre en œuvre cette composante intitulée P.A.S.M. en partenariat avec l'O.N.G. centrafricaine Échelle et avec l'appui de la société Horus S.A.

Rebâtir le secteur de la microfinance en R.C.A. et le développer doit participer à la relance du développement économique et la création d'emplois, à la sécurisation de l'épargne des ménages et au final de redonner confiance aux populations, d'apaiser les tensions entre les communautés et de contribuer au retour volontaire des déplacés et réfugiés. Six entités sont appuyées par le projet.

Formation

École d'ingénieur agro-développement international (ISTOM), 5^e année de spécialisation, Cergy-Pontoise.

Conception et animation d'un module « développement agricole et financement ».

Publication

Avezou N., Doligez F., *Grain de sel*, Inter-réseaux Développement rural, n°75, juillet 2017 – août 2018, p. 3.

Doligez F., 2018 : « Vers de nouvelles formes de partenariats euro-africains dans l'aval, retour sur le livre blanc des coopératives », *Grain de sel*, Inter-réseaux Développement rural, n°75, juillet 2017 – août 2018, p. 30.

Doligez F. & Baldé Y. : « Vingt ans d'aménagements rizicoles dans les territoires de mangrove en Guinée maritime : quel développement agricole durable ? », Notes techniques n°44, Agence française de développement, 2018, 72 p.

Rigourd C., avec Dugué P., Faure G. & Klaus J.C., 2018 : *Relancer le conseil et la vulgarisation agricole en Afrique subsaharienne : pour de nouvelles politiques en cohérence avec les réalités de terrain*, Inter-réseaux – CER France-CIRAD-IRAM, deux tomes.



Mauritanie



RÉAPPROPRIATION DU DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES PAR LEURS ACTEURS



L'IRAM situe ses travaux dans une approche de développement territorial qui vise à favoriser les interactions et concertations entre les différents acteurs, au niveau d'un espace qui leur est immédiatement intelligible, pour traiter des questions de valorisation des initiatives de développement, d'accès aux services, et de gestion durable des ressources productives.

Traiter des enjeux de reconquête économique et de réappropriation des territoires par leurs habitants consiste à concevoir et à mettre en œuvre des modalités d'intervention qui permettent de créer un environnement institutionnel et économique favorable à la génération de revenus, à la création d'emplois, et à l'intégration des personnes vul-

néables. Dans cette optique, l'IRAM a privilégié en 2018 trois axes d'intervention complémentaires :

- Le renforcement de la gouvernance locale pour relocaliser les processus de décisions politiques et d'accès durable aux services ;
- Le soutien de l'innovation au sein des filières agricoles porteuses pour favoriser le développement économique territorial et permettre une génération durable et partagée de richesses au niveau local ;
- L'accompagnement de la gestion décentralisée des ressources naturelles pour favoriser leur accès durable et équitable par les différents acteurs.

Appui à la gouvernance globale	31
Développement économique des territoires	33
Gestion décentralisée des ressources naturelles	39



Appui à la gouvernance locale

L'IRAM accompagne plusieurs collectivités dans le renforcement des capacités de leurs élus et de leurs personnels, pour un meilleur exercice de leurs fonctions administratives et financières, d'animation du développement économique et social de leurs territoires et de maîtrise d'ouvrage des infrastructures et équipements locaux. Dans ses travaux d'accompagnement

de la gouvernance territoriale, l'IRAM accorde une grande importance à la participation citoyenne, essentielle pour la définition et la mise en œuvre de politiques locales de développement en accord avec les besoins, initiatives et aspirations des habitants des territoires concernés.

Assistance technique long terme

Promotion de la bonne gouvernance en tant que contribution à la mise en œuvre de la décentralisation au Togo (PRODEG). Janvier 2017 – octobre 2018 (suite de la phase 1 : 2013–2016). Maîtrise d'ouvrage : ministère de la Planification, du Développement et de l'Aménagement du territoire. Montant global de la composante : 550 k€. Financement : Coopération allemande. Partenaires : ECO Consult (chef de file).

Le PRODEG est structuré en quatre composantes techniques : 1) « Appui-conseil à la mise en œuvre du processus de décentralisation » qui a pour objectif d'appuyer le ministère chargé de la décentralisation à la mise en pratique, étape par étape, de la feuille de route de la décentralisation et des élections locales ; 2) « Renforcement des capacités de l'administra-

tion communale » en vue de l'amélioration des services et de la coopération entre acteurs publics et société civile ; 3) « Appui-conseil à l'organisation de la décentralisation fiscale » vise le renforcement des capacités des services centraux et déconcentrés en matière de transfert de ressources et des compétences au niveau national et sous-national ; 4) « Modernisation du système de l'état civil » en vue de l'optimisation des modalités de délivrance des actes d'état civil et d'actes administratifs conforme à la réglementation.

Le consortium *ECO Consult*-IRAM est responsable de la mise en œuvre de la composante 3 via la présence d'une assistance technique permanente et de missions d'appui ponctuelles. La composante intervient au niveau national (ministères des Finances, ministère de la Décentralisation, ministère

de la Planification) et dans les communes de Tsévié, Kpalimé et Sokodé auprès des services techniques des collectivités locales et des services déconcentrés de l'État.

Appui-conseil-évaluation

Evaluation PGE GABES, Tunisie, Février-juin 2018. Financement : Expertise France.

Cet exercice consistait en une évaluation intermédiaire, à quelques mois de la fin des projets. Elle portait sur ces neuf projets de la société civile, subventionnés dans le cadre de la composante 4 du P.G.E.-Gabès. Les résultats seront donc à analyser d'une part, pour chacun des neuf projets au regard des objectifs spécifiques de ces-derniers, et d'autre part au regard de l'objectif de l'appel à proposition afin de prendre de la hauteur et de tirer des enseignements à portée transversale.

Cette évaluation devait permettre d'apporter aux porteurs de projets des éléments pour la finalisation des activités dans les meilleures conditions possibles au vu des éventuelles contraintes existantes, et dans la perspective d'une véritable pérennisation des initiatives mises en œuvre. Elle devait également apporter des éléments à Expertise France en vue d'améliorer le processus de suivi et de capitalisation transversale des projets et du programme.

Cette évaluation à mi-parcours a permis également d'identifier des pistes de questionnements à creuser pour l'évaluation finale prévue en toute fin de projet (et qui sera également menée par l'IRAM début 2019).

Étude sur l'applicabilité des méthodes P.A.C.V. aux communes urbaines. septembre 2018 – mars 2019. Financement P.A.C.V.-Banque mondiale.

Le P.A.C.V., dans sa troisième phase, a pour finalité l'amélioration de la gouvernance locale et des conditions de vie des populations rurales en Guinée. L'objectif spécifique est d'accompagner le processus de décentralisation et de développement local en donnant aux communes les moyens de devenir les principaux auteurs et acteurs des stratégies de développement de leurs territoires.

Dans ce cadre et en vue de l'opérationnalisation de l'Agence nationale d'appui aux financements des investissements communaux (ANAFIC), le but de cette étude est d'analyser et d'évaluer le transfert aux communes urbaines (qui n'ont pas été accompagnées par le P.A.C.V.), des approches, méthodes, techniques et outils expérimentées par le P.A.C.V. en termes de : planification participative, budgétisation, financement des investissements et gestion de ces-derniers, passation de marchés, analyse environnementale et sociale, en termes de genre notamment.

De manière spécifique, il s'agissait de : i) Sélectionner les outils et approches du P.A.C.V. transférables aux communes urbaines ; ii) Sélectionner et évaluer les outils et approches appliquées actuellement dans les communes urbaines et les adapter au code des collectivités locales ; iii) Formuler des recommandations susceptibles de faciliter, de façon dynamique et durable, le transfert des approches et outils du P.A.C.V. dans les C.U. et l'amélioration de ceux appliqués actuellement dans les communes urbaines dans le strict respect des dispositions de la loi portant code des collectivités locales ; iv) Définir les besoins éventuels d'appuis et d'assistance technique pour faciliter ces transferts. La finalisation de l'étude a été conduite en mars 2019 dans le cadre d'un atelier pluri-acteurs à Conakry.



Développement économique des territoires

Le renforcement de l'insertion des agricultures familiales du Sud dans le marché nécessite, outre des politiques plus favorables et la mise en place de référentiels techniques et économiques adaptés, des actions au niveau intermédiaire pour que les filières ne soient plus déconnectées de leurs territoires d'origine. Il est aujourd'hui considéré comme acquis que, pour favoriser un développement efficace et durable, les articulations entre filières et territoires ou filières et développement local doivent être renforcées. Les interrelations doivent être facilitées entre les différents opérateurs présents sur un territoire : les organisations paysannes, les entreprises, les collectivités lo-

cales, les opérateurs externes (O.N.G. par exemple)... Dans ce cadre, l'IRAM apporte son appui à des actions en faveur du développement des territoires articulant l'accompagnement aux acteurs économiques et à la gouvernance locale. Une attention particulière est donnée aux questions foncières, à l'amélioration des capacités des collectivités locales à apporter des services tant dans le domaine social qu'en soutien aux activités économiques, à la gestion des ressources naturelles et la protection de la biodiversité. Par ailleurs, la question de l'articulation rural-urbain et de l'approvisionnement des villes a aussi été abordée.

Assistance technique long terme et mise en œuvre de projets

Appui au développement d'activités rurales (pôles ruraux) et au financement des filières agricoles dans les régions d'Agadez et de Tahoua. Niger, 2017–2021. Financement : A.F.D. Montant global : 60 M€.

Le projet « Appui au développement d'activités rurales (pôles

ruraux) et au financement des filières agricoles dans les régions d'Agadez et de Tahoua » vise la sécurisation et l'amélioration des conditions de production, le développement d'activités rurales autour des marchés de collecte et de regroupement et la valorisation économique des produits agricoles dans les régions de Tahoua et d'Agadez, à travers les objectifs spécifiques suivants :
1) Renforcer les infrastructures et les aménagements nécessaires

au développement durable des productions agricoles et à leur mise en marché à travers les investissements des collectivités territoriales aux niveaux régional et communal.

- 2) Faciliter l'accès aux institutions financières pour les acteurs des filières agricoles : le mécanisme de financement proposé repose sur le principe de facilitation de l'accès au financement par le crédit en accordant une subvention sous la forme d'une contribution au renforcement de l'apport personnel des opérateurs privés (exploitations familiales agricoles; micro, petites et moyennes entreprises de transformation ou de commerce).
- 3) Améliorer les services à l'agriculture dans la perspective de développer une agriculture moderne, durable et performante sur les marchés : le projet soutient l'amélioration des services proposés par les services déconcentrés de l'État, le développement des services aux acteurs des filières proposés par les organisations professionnelles agricoles, et le renforcement des capacités d'orientation du développement régional par les structures de représentation de la profession, notamment les chambres régionales d'Agricultures.

Le groupement IRAM-ECO-RAIL assure l'appui à la maîtrise d'ouvrage du projet assurée par le ministère de l'Agriculture. Il met à disposition des ressources humaines spécialisées dans les thématiques des différentes composantes et pour l'appui au coordonateur national.

Nakai Plateau, Livestock, Agriculture & Fisheries project (Projet de développement de l'élevage, de l'agriculture et de la pêche sur dans le plateau de Nakaï) N.P.-LAF. Laos, 2017–2022. Maître d'ouvrage : Bureau de l'agriculture et des forêts de la province, ministère de l'Agriculture et des Forêts et gouvernement provincial de Khammouane. Financement : A.F.D. et Nam Theun 2 Power Company (N.T.P.C). Partenaire : Comité de coopération avec le Laos (C.C.L.). Montant global du projet : 3 M€.

Ce projet vise à soutenir l'accès aux moyens de subsistance

pour les ménages touchés déplacés par le projet barrage hydroélectrique de Nam Theun 2 entre 2004 et 2008. La mise en œuvre du projet est assurée par le gouvernement du district de Nakaï, avec le soutien de l'IRAM et du Comité de coopération avec le Laos (C.C.L.) depuis septembre 2017. La construction du barrage sur la Nam Theun a nécessité la réinstallation d'un peu plus de 6 200 personnes (environ 1 400 familles). Le N.P.-LAF a pour objectif de renforcer la capacité des institutions du district à appuyer le développement des 16 villages déplacés, suite à la fin des activités de compensations menées jusqu'en 2018 par N.T.P.C. avec des moyens techniques et financiers importants. Il ambitionne un engagement plus profond et plus large en matière de développement à long terme que l'ensemble de compensations qui ont été fournies précédemment aux communautés. Pour ce faire, le projet est structuré autour de quatre composantes ; 1) l'analyse du potentiel agricole du plateau et la mise en place, de manière participative à travers les institutions existantes de gestion foncière communautaire, de plans d'occupation des sols, de sécurisation foncière et de réallocation éventuelle de certaines zones de terres ; 2) la diffusion des pratiques agro-écologiques et le développement du cheptel pour réhabiliter la fertilité des sols et augmenter les rendements ; 3) l'appui à la transformation et à la commercialisation des produits de la pêche et le soutien à la participation des organisations de pêcheurs villageois à la gestion du réservoir ; 4) le renforcement des capacités du Bureau de l'agriculture et des forêts du district de Nakaï en ce qui concerne la gestion de projet et la diffusion des innovations.

En 2018, N.P.-LAF a défini son plan de travail et son budget sur 5 ans. Le plan de travail et budget de la première année de mise en œuvre a été approuvé par le comité de pilotage du projet en juin 2018. Les premières activités mises en œuvre ont été essentiellement des diagnostics destinés à faire un bilan des apports techniques reçus par les villageois. Un diagnostic de systèmes agraires a été réalisé et a également permis d'avoir une meilleure compréhension de la diversité des systèmes agricoles

et d'envisager des appuis ciblés vers chaque type d'agriculteur. La priorité a été donnée au travail sur les questions foncières, avec un appui du CIRAD qui commence début 2019.

Contribution à la relance du dialogue local dans la Mambéré Kadéï. République centrafricaine. Maîtrise d'ouvrage : IRAM. Partenaires : Croix-Rouge, Première Urgence internationale, Échelle (R.C.A.), LERSA. Financement : Centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Montant global du projet : 54 k€ (diagnostic) + 204 k€ (1^{re} phase de mise en œuvre).

La crise qu'a traversée la R.C.A. depuis fin 2012 a été dramatique, avec de nombreux déplacés et réfugiés (plus d'un million en 2014). Elle a affecté l'économie et le secteur agricole en particulier. Une défiance profonde s'est installée entre groupes sociaux, acteurs des territoires, agriculteurs, pasteurs, commerçants, artisans-miniers.

Le projet de relance du dialogue local dans la Mambéré Kadéï, terminé en mars 2018, visait à contribuer à la réconciliation entre agriculteurs et éleveurs, en accompagnant l'animation de dispositifs de dialogue et de concertation, tout en favorisant la relance des activités économiques agro-pastorales.



Il intervenait dans la préfecture de la Mambéré Kadéï et plus précisément dans les communes de Berberati, Basse Batouri, Ouakanga et Basse Mboumbé (sous-préfecture de Gamboula), et dans une moindre mesure dans la Commune de Haute Mboumbé (sous-préfecture d'Amada Gaza). La préfecture de la Mambéré Kadéï, frontalière avec le Cameroun, constitue, compte tenu notamment des dynamiques de retours de réfugiés observées et de sa situation sécuritaire relativement stable, un espace stratégique propice pour mener un travail d'accompagnement du dialogue intercommunautaire et de reconstruction de liens sociaux et économiques, en s'appuyant sur les dynamiques existantes.

Après une phase 1 entre janvier et février 2017 qui a permis de dresser des diagnostics agraires, institutionnels et socio-économiques de la zone entre Berberati et Gamboula. La phase 2 s'est déroulée de juillet 2017 à mars 2018 en collaboration étroite avec le ministère de l'Élevage et de la Santé animale et le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, et leurs services déconcentrés. Les activités suivantes ont pu être réalisées : i) l'animation d'ateliers de dialogue avec les femmes éleveuses et les femmes agricultrices d'une part et avec les jeunes agriculteurs et jeunes éleveurs d'autre part ; ii) l'appui aux innovations économiques et aux associations agriculture-élevage ; iii) l'identification des pistes en matière d'organisation et de gestion de l'espace agro-pastoral.

En mars 2018, une mission de capitalisation a permis d'une part d'échanger avec les acteurs sur les dispositifs de formation et d'accompagnement des jeunes et les systèmes d'activités innovants et sur les effets du dialogue, et d'autre part, de développer une proposition de programme sur une plus longue durée permettant des traiter les enjeux identifiés de manière concertée comme prioritaires.

Appui au renforcement des capacités des autorités locales et des organisations de la société civile (ARCOSCAL) dans les pôles de développement de Sibut, Bouar, Bozoum, Paoua. République centrafricaine, 2012–2018. Financement : Union européenne (10^e FED), 3 M€. Partenaire : Échelle.

L'objectif de ce projet consistait à renforcer la capacité des organisations de la société civile et des autorités locales des Pôles de développement (P.D.D.) de Sibut, Bouar, Bozoum et Paoua, à s'investir de manière concertée dans le développement économique et social des communes et des régions concernées.

Trois axes d'intervention participent à cet objectif : le renforcement des capacités institutionnelles des O.S.C. et autorités locales dans leur organisation, fonctionnement, identification, programmation et gestion des activités dans les P.D.D. ; l'accompagnement des O.S.C. et autorités locales pour contribuer à la relance des activités économiques et à la restauration des services sociaux de base ; la structuration d'un partenariat entre les acteurs du développement afin de renforcer la gouvernance, la coordination et le suivi des activités.

Le début de l'année 2018 a été marquée par la clôture du projet, qui a donné lieu par ailleurs à un travail de capitalisation et d'échanges d'expériences avec les acteurs locaux et nationaux. Dans ce cadre, un atelier a été organisé à Bangui, les 13 et 14 février 2018, avec comme objectifs de présenter la démarche adoptée, les interventions réalisées dans chaque pôle de développement et d'échanger avec les partenaires sur les forces et les faiblesses du projet, sur son approche, et en tirer des leçons.

Lors de cet atelier qui a réuni une cinquantaine de participants (ministères, autorités préfectorales, S.D.E. des pôles, mairies, O.S.C., O.N.G...), des groupes de travail ont travaillé autour de thématiques identifiées comme intéressantes en termes de capitalisation : i) le dispositif d'accompagnement (M.S.C.) et le mécanisme de coordination mis en place (C.R.D.) ; ii) la gouvernance locale ; iii) le développement économique local.

Un rapport de capitalisation est en cours d'édition.

Études, appui-conseil et évaluation

Évaluation de 15 ans d'appui au développement des territoires ruraux. Afrique subsaharienne. Maîtrise d'ouvrage et financement : A.F.D. Partenaires : CIEDEL, South Research (Belgique).

Deux objectifs ont été fixés à l'évaluation de « quinze ans de développement des territoires ruraux en Afrique subsaharienne » : un objectif de redevabilité en rendant compte de ce qui a été réalisé dans les projets et dans quelles conditions, au travers d'un bilan quantitatif et qualitatif ; un objectif d'apprentissage en identifiant des enseignements à la lumière des évolutions des contextes territoriaux et des leçons d'expériences vécues « sur le terrain ».

Le panel des projets en faveur du développement économique et social des territoires ruraux et de la conservation de leur capital naturel (vingt projets dans treize pays d'Afrique subsaharienne et Madagascar) qu'il s'agissait d'évaluer et de capitaliser, se fonde sur l'héritage de vingt ans d'expériences de projets de gestion des terroirs (années 80), de gestion des ressources naturelles décentralisée, de développement local et de décentralisation (dès les années 90). L'étude s'est basée sur un important travail d'enquête de terrain (dans six pays) et d'analyse bibliographique, et consistait en : i) un bilan quantitatif (activités réalisées notamment) et qualitatif (résultats obtenus mais également qualité du montage) des projets à différents stades de maturité (conception, mise en œuvre, achèvement) sur la période 2000–2014, articulé autour des critères usuels de l'évaluation (pertinence, cohérence, efficacité, efficience, durabilité) ; ii) une analyse comparative permettant d'identifier les « leçons apprises » ; iii) l'éla-



boration de recommandations opérationnelles permettant à l'A.F.D. d'améliorer ses interventions en termes d'appui aux territoires ruraux et de construire des modes opératoires robustes. Les rapports et documents de synthèse ont été élaborés et publiés au cours du premier trimestre 2018. <https://www.iram-fr.org/evaluation-15-ans-afd.html>. Une restitution publique a eu lieu à l'A.F.D. en juin 2018.

Étude de faisabilité du projet d'approvisionnement de Niamey en produits frais. Niger, novembre 2018 – juin 2019. Financement : Ville de Niamey et A.F.D., Partenaires : Groupe 8 (France), BNIC (Bureau nigérien d'ingénierie et de conseil).

L'objectif du projet est de faire un bilan et de proposer des améliorations sur le fonctionnement des infrastructures commerciales de Niamey, d'améliorer l'approvisionnement en produits frais et de valoriser les producteurs péri-urbains.

Appui-conseil – évaluation

Faisabilité d'un projet de développement économique des territoires ruraux (ECOTER). Côte d'Ivoire. Maîtrise d'ouvrage : ministère de l'Intérieur et de la Sécurité. Financement C2D.-A.F.D.

L'objectif de ce travail était de préparer, avec les acteurs du niveau central et de huit régions (Bounkani, Gontougou, Béré, Worodougou, Bafing, Tonkpi, Guémon, Cavally), le montage d'un projet d'appui au développement économique territorial. Le processus de formulation s'est organisé en quatre phases : i) phase de cadrage de l'étude avec les différents partenaires ; ii) phase de diagnostic des territoires organisée dans les huit régions ; iii) phase d'identification des leviers de développement économique des territoires organisée sous forme d'ateliers d'identification dans les régions ; iv) montage détaillé du projet avec les acteurs institutionnels nationaux et régionaux et les représentants de la société civile, intégrant un atelier rassemblant des délégations des huit régions.

Ce processus de formulation d'un an a abouti au montage

d'un projet d'appui au développement territorial construit autour de cinq axes de résultats:

- 1) appui à la gouvernance territoriale et au dialogue entre les acteurs de la région pour le soutien aux initiatives de renforcement des liens intercommunautaires;
- 2) appui au développement économique en valorisant les ressources des territoires (appui à la valorisation et à l'amélioration des productions locales des territoires);
- 3) accompagnement de la gestion durable des ressources naturelles des régions : gestion des forêts locales, gestion intégrée des ressources en eau, appui à la gestion de la pêche, gestion des espaces pastoraux et agro-pastoraux;
- 4) renforcement des dispositifs de financement des initiatives économiques des territoires à travers les institutions existantes;
- 5) appui au dialogue politique au niveau national permettant de produire des analyses et des propositions partagées d'amélioration des politiques publiques en lien avec la décentralisation et le développement durable.

Contrat-cadre avec l'A.F.D. pour l'accompagnement à l'instruction et au montage des projets financés par la Facilité de financement des collectivités locales (FICOL), mise en œuvre d'un accompagnement à un projet au Burkina Faso, Partenaires : Initiatives développement (France) et Gevalor (France).

L'IRAM, en consortium avec Initiatives développement et Gevalor, a signé un contrat cadre avec l'A.F.D. pour l'accompagnement à l'instruction de projets de coopération décentralisée soumis au financement de l'A.F.D. (instrument FICOL). En 2018, l'IRAM et ID ont mis en œuvre conjointement un premier accompagnement, auprès de la région Nouvelle Aquitaine dans le cadre de l'instruction et le montage d'un projet dans le plateau central au Burkina Faso, portant sur l'énergie solaire. L'accompagnement du consortium portait notamment sur le montage institutionnel, économique et financier du dossier.



Tchad



Gestion décentralisée des ressources naturelles

Il existe un fort enjeu de cohérence entre les gestions traditionnelles des ressources naturelles et du foncier, celles réalisées par l'État et le rôle des collectivités locales en matière de G.R.N. (et de foncier dans certains pays). Ce mandat de gestion est relativement nouveau pour les collectivités locales, qui de ce fait disposent de peu d'expérience et d'outils. La réappropriation de la gestion des ressources renouvelables et du foncier productif des territoires repose donc sur une articulation entre le renforcement des capacités locales de gestion des res-

sources (organisations d'usagers, associations locales, collectivités) et l'aménagement du cadre juridique reconnaissant les modalités effectives de transfert de responsabilités aux organisations et institutions locales. L'IRAM capitalise une longue expérience de ces questions depuis les années 1990. Cette expérience lui permet d'enrichir ses expertises et ainsi de réaliser des études et évaluations spécifiques dans le domaine, notamment sur les questions de gestion de l'eau agricole.

Assistance technique long terme

Programme d'appui à la transition agroécologique (PATAE). Togo, 2018–2022. Maîtrise d'ouvrage : CEDEAO. Financement : A.F.D. Partenaire : A.V.S.F., INADES. Montant global : 1,1 M€.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique agricole commune, ECOWAP, la Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), par le biais de son Agence régionale pour l'agriculture et l'alimentation (ARAA), et avec le concours financier de l'Agence française de développement

(A.F.D.), se propose d'appuyer des organisations pour la réalisation de projets innovants de pratiques agro écologiques en faveur d'une amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle en Afrique de l'Ouest.

Le programme d'appui à la transition agroécologique, vise à stimuler le développement de pratiques innovantes qui optimisent la mobilisation des processus écologiques dans le domaine de la production agricole et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la zone CEDEAO. Le programme apportera son soutien financier et méthodologique à des opérateurs de développement associés à des collectifs de producteurs qui s'engagent dans la transition agroécologique sur la base d'acquis déjà obtenus. Ces opérateurs peuvent être des O.N.G., des structures publiques ou privées de conseil, des chercheurs, des acteurs de l'aval, etc.

Assistance technique à la *task force* « Initiative pour l'Irrigation au Sahel (S2I). Sahel, 2015–2019. Maître d'ouvrage : Banque mondiale, CILSS. Financement : F.A.O., Banque mondiale.

Le forum de Dakar tenu en 2013, organisé par la Banque mondiale en partenariat avec le CILSS, réunissant six États du Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Tchad), la CEDEAO, l'UEMOA et la F.A.O., a lancé un appel international pour le développement de l'irrigation au Sahel, à travers une déclaration dite de Dakar. Cette déclaration vise l'augmentation des superficies irriguées de 400 000 ha (actuellement à 1 000 000 ha) d'ici 2020 dans les pays du Sahel, tout en mettant en œuvre les mesures d'accompagnement nécessaires. Une *task force* a été mise en place pour opérationnaliser cette déclaration au travers de la formulation d'un projet régional. L'IRAM a appuyé cette initiative sur les aspects suivants : (i) facilitation des rencontres de la *task force* à Bamako et Niamey (rencontres sur deux ou trois jours réunissant entre 60 et 80 participants) ; (ii) appui à la rédaction de la note de concept du projet régional d'appui à l'initiative irrigation au Sahel (SIIP) ; (iii) ap-

puis techniques aux équipes de chaque pays pour la préparation de leurs projets.

Cette année, l'appui s'est limité à un travail à distance pour contribuer à la rédaction du manuel de mise en œuvre du projet. Le PARIIS a finalement été approuvé par le conseil d'administration de la Banque mondiale en décembre 2017.

Études

Évaluation à mi-parcours et faisabilité de la 2^e phase du projet d'Appui à la transition agro-écologique en Asie du Sud-Est (ACTAE). Cambodge, Laos, Myanmar et Vietnam, 2015–2019. Financements : A.F.D. Montant global : 2,5 M€.

Le projet était organisé en deux composantes complémentaires :

- Appui à la consolidation du réseau CANSEA (*Conservation Agriculture Network for South East Asia*) et plus généralement des activités de recherches sur la conception et l'évaluation de systèmes de cultures basés sur l'agroécologie. Le réseau CANSEA rassemble principalement les partenaires de recherche du CIRAD et les autorités nationales. Cette composante est mise en œuvre par le CIRAD, U.R. AÏDA (Agroécologie et intensification durable des cultures annuelles),
- Appui à l'émergence du réseau ALISEA (*Agroecology Learning Alliance for South East Asia*), réseau multi-acteurs (autorités, institutions de recherche, université, O.N.G. locales et internationales) d'échanges d'expériences et de connaissances sur les pratiques agro-écologiques (six familles de pratiques retenues : agriculture biologique, agroforesterie, agriculture intégrée, agriculture de conservation, gestion intégrée des maladies et ravageurs, systèmes de riziculture intensive). En pratique la composante ALISEA a soutenu l'émergence de plateformes nationales et d'une plateforme régionale. La composante ALISEA est mise en œuvre par le Gret.

Dans le cadre de chacune des composantes, plusieurs appels à proposition ont été menés au travers desquels une quarantaine de microprojets ont été soutenus dans les pays cibles.

L'évaluation externe a été commanditée par l'A.F.D. et s'est organisée de la manière suivante : cadrage méthodologique, interviews avec les parties prenantes des deux composantes (environ soixante personnes interviewées en Birmanie, au Cambodge, Laos, Vietnam et France), enquête en ligne au niveau des participants du réseau ALISEA avec environ 120 répondants, analyse des outils multimédia mis en place par les deux réseaux dans le cadre du partage d'expériences sur les pratiques agroécologiques, rédaction du rapport d'évaluation et d'une présentation succincte pour l'A.F.D.

L'évaluation mi-parcours a fourni des recommandations concernant les priorités pour la mise en œuvre de la fin du projet et des suggestions quant aux suites à donner au projet.

L'étude de faisabilité d'ACTAE 2 a été entreprise dans le cadre d'un processus participatif. Des consultations approfondies avec les parties prenantes ont été menées dans les cinq pays ciblés, par le biais d'entretiens bilatéraux ou de réunions de consultation. Une identification et une cartographie des initiatives convergentes ont également été réalisées pour identifier les synergies possibles. Suite à la recommandation de l'A.F.D., la phase 2 du projet ACTAE a été conçue sous deux versions : l'une dotée d'un budget de 5 M€, l'autre de 10 M€.

Formations

Centre d'études et de recherches sur le développement international (CERDI), master « Politiques publiques et développement durable », Clermont-Ferrand.

Organisation et animation d'un module de formation sur « Décentralisation et gestion des ressources naturelles » : apport théorique sur les réformes de décentralisation en Afrique subsaharienne, travaux de groupe sur les textes de décentralisation et sectoriels permettant d'identifier les rôles des différents acteurs dans la gestion des ressources naturelles et les cohérences-incohérences juridiques; présentation d'études de cas en Mauritanie, à Madagascar et au Niger.



Mauritanie



INSERTION DES JEUNES RURAUX PAR LA FORMATION ET L'ACCOMPAGNEMENT



La question de l'insertion économique, sociale, mais aussi politique et citoyenne des jeunes par la formation, l'accompagnement vers l'emploi ou la création d'activités et l'accompagnement vers un engagement politique et citoyen réussi, est à l'IRAM une préoccupation ancienne et un enjeu crucial pour les années à venir.

Les défis sont immenses, dans les pays du Sud et en Afrique subsaharienne en particulier, vu l'accroissement démographique, pour faire face au nombre de jeunes candidats à un emploi ou une activité rémunératrice. Or on constate que le passage de la formation à un emploi est difficile pour un jeune qu'il soit ou non diplômé. Il existe également un enjeu fort d'amélioration de la participation des jeunes, en tant que citoyennes et citoyens, au débat pu-

blic et aux processus de décision aux différentes échelles (locale, régionale, nationale). En milieu rural, ces problématiques sont amplifiées puisqu'en dépit d'une urbanisation rapide, la population africaine sera encore majoritairement rurale jusqu'en 2035. Il est donc urgent d'apporter une réponse structurée et d'ampleur aux préoccupations et besoins des jeunes, en prenant en compte les réalités actuelles : pression foncière accrue, vulnérabilité aux changements climatiques...

Depuis quelques années, l'IRAM a renforcé son implication sur ces thématiques, à travers la mise en œuvre d'actions de terrain, des accompagnements de court terme techniques ou en matière d'évaluation et de capitalisation des pratiques et la participation à des réseaux de réflexion.

Assistance technique long terme et mise en œuvre de projets.

Projet d'appui à la formation professionnelle et à l'insertion des jeunes. Bénin, janvier 2015 – janvier 2018. Maîtrise d'ouvrage : M.E.S.F.T.P.R.I.J. Financement : A.F.D. Montant global du projet : 3,5 M€. Partenaires : Swiss Contact.

La première phase du projet a pris fin le 19 janvier 2018 et une prolongation de 18 mois, financée sur la base des reliquats, a été signée afin de poursuivre et de finaliser la mise en œuvre des activités engagées dans la première partie du projet. Le projet dont l'objectif général est de renforcer l'employabilité des jeunes par l'amélioration de l'offre de formation professionnelle duale pour une meilleure qualification de la main d'œuvre nécessaire au développement économique du pays cible spécifiquement le dispositif de formation d'apprentissage en alternance. Deux axes de développement ont été définis pour la prolongation, il s'agit :

- de l'amélioration interne du certificat de qualification professionnelle (C.Q.P.) par l'application des documents fondamentaux de rénovation du C.Q.P. et la mise en œuvre des innovations dans l'offre de formation de type dual (axe 1) ;
- de l'amélioration externe du C.Q.P. par la mise en œuvre des nouvelles innovations d'insertion prise au niveau des collectivités décentralisées (axe 2).

Le projet est mis en place à plusieurs échelles territoriales : l'axe 1 déploie ses activités sur les quatre départements du Zou, Collines, Mono et Couffo, alors que l'axe 2 se concentre sur les neuf communes du Zou. Les publics cibles du projet sont principalement ceux du dispositif de formation de type dual, soit les jeunes en demande ou en formation par apprentissage ainsi que les professionnels nécessitant un complément de qualification (patrons ou salariés).

L'IRAM copilote le projet et a en charge la responsabilité de l'axe 2 et participe à la capitalisation des acquis du projet.

Concernant l'axe 2, du fait de retards pour des raisons institutionnelles certains dispositifs ne sont pas encore totalement fonctionnels. Cependant, les maires des communes du

Zou réunis en atelier en octobre 2018 ont décidé de libérer en 2019 la contrepartie financière des communes à la constitution du fonds intercommunal d'appui à l'insertion des jeunes après l'approbation de leur budget primitif 2019 en lien avec le FADEC (Fonds d'appui au développement des communes du Bénin). Parallèlement, un travail sur la définition d'une stratégie intercommunale d'insertion des jeunes et de redéploiement des Cadres locaux d'appui à l'insertion (CLAI) des jeunes est en cours de finalisation.

Projet d'amélioration de la formation professionnelle en Haïti, en particulier en milieu rural (PAFMIR). 2017–2022. Maîtrise d'ouvrage : Institut national de formation professionnelle (I.N.F.P.). Financement : Union européenne et A.F.D. Montant global de l'assistance technique : 2,115 M€. Partenaires : Montpellier SupAgro – Institut national d'études supérieures agronomiques de Montpellier, GPA Consultants.

Le projet vise à promouvoir l'activité économique et l'emploi en Haïti, y compris en milieu rural. Il a pour objectif spécifique de relancer l'offre de formation, notamment agricole et rurale, en l'améliorant et en l'adaptant. L'A.F.D. est délégataire des fonds de l'Union européenne pour la mise en œuvre du projet.

Le projet répond à quatre enjeux majeurs pour le pays : i) la croissance économique et de développement concerté des territoires, en favorisant une transition réussie entre formation et emploi, notamment dans le secteur agricole ; ii) une demande sociale forte de la société haïtienne d'accès à une formation professionnelle de qualité, permettant une insertion professionnelle et sociale réussie des jeunes et en particulier des femmes ; iii) la pérennité, en posant les bases d'un dispositif de financement du secteur ; iv) la légitimité de l'action de l'État haïtien, en s'appuyant sur les acteurs de l'État pour sa mise en œuvre et sur des partenaires clés, notamment le secteur privé.

Sa finalité est de permettre au système de formation professionnelle de mieux répondre aux besoins en compétences du secteur productif et favoriser l'insertion socioprofessionnelle

des jeunes Haïtiennes et Haïtiens.

Son objectif est d'accompagner l'I.N.F.P. :

- dans le développement et le renforcement d'une offre de formation de qualité (composante 1),
- dans la structuration d'un dispositif pérenne de financement de la formation (composante 2),
- dans le pilotage et les réformes du secteur (composante 3).



Dans ce cadre, le groupement IRAM (chef de file)-Montpellier Supagro-GOPA a été sélectionné pour apporter une assistance technique auprès de l'I.N.F.P., maître d'ouvrage du PAF-MIR et son partenaire, le ministère de l'Agriculture. Les huit assistants techniques nationaux et internationaux ont démarré leur travail en novembre 2018 pour une durée de 50 mois.

Études et évaluations

Évaluation des dispositifs mis en place par l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) et par la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC). Algérie.

Les objectifs de cette évaluation étaient (i) d'apprécier l'impact des dispositifs gérés par l'ANSEJ et la CNAC sur la création d'entreprises et sur l'emploi généré ; (ii) d'identifier les facteurs de réussite et d'échecs des dispositifs de promotion de l'emploi par la création d'entreprises gérés par ces structures ; (iii) sur ces bases de formuler des recommandations favorisant les performances des dispositifs et contribuant à leur pérennité.

Étude de capitalisation sur les dispositifs d'insertion et d'installation agricole des jeunes en milieu rural en Afrique. Novembre 2017 – mai 2018. Financement : Réseau FAR.

Les principaux objectifs de l'étude étaient de : i) réaliser un état des lieux des dispositifs d'insertion agricole et rurale en Afrique dans leur diversité ; ii) d'identifier des points de vigilance sur lesquels les professionnels de la formation agricole et rurale devront porter une attention particulière ; iii) faire émerger des éléments de préconisation permettant de nourrir réflexions et opérationnalisations sur la rénovation des dispositifs de formation et d'insertion.

Cette capitalisation a été structurée sur la base d'études de cas, d'entretien avec des acteurs de la formation agricole et rurale (FAR) ayant une bonne pratique de l'insertion agricole ;

Mauritanie

d'une bibliographie de référence accessible par des liens web dans le texte de l'étude. Ce travail, a permis de tirer des leçons, des leviers d'interventions et des modes opératoires ont été dégagés en tenant compte de leurs forces et faiblesses.

Dispositifs et produits de financement adaptés aux besoins de l'entrepreneuriat urbain, rural et féminin. Programme de « Développement de l'entrepreneuriat durable et inclusif sur l'axe Conakry-Kindia-Mamou ». Guinée, février 2018 – mars 2018. Financement : Enabel.

Cette mission avait pour objectif d'accompagner la programmation du portefeuille de l'Agence belge de développement en Guinée, nouveau pays d'implantation de l'Agence. Il s'agissait, à partir d'un diagnostic en grande partie basé sur la connais-

sance approfondie du pays et de son « écosystème financier » accumulée par l'IRAM grâce au partenariat avec le C.R.G.-S.A., de partager hypothèses et réflexions avec les responsables de la formulation des trois composantes du portefeuille axées sur l'entrepreneuriat urbain, rural et féminin le long de l'axe allant de la capitale jusqu'à la Moyenne Guinée.

Publications

Patat, .C, Goldstein, G., Doligez, F., Étude de capitalisation sur les dispositifs d'insertion et d'installation agricole des jeunes en milieu rural en Afrique, Réseau FAR, mai 2018. www.reseau-far.com/fr/etude-de-capitalisation-sur-linsertion-et-linstallation-agricole-des-jeunes-en-afrique, deux tomes.



Cambodge

TABLEAU DE BORD



Les comptes de l'IRAM sont contrôlés chaque année par le cabinet Doucet, Beth et associés, commissaire aux comptes des deux entités (association et SASU).

État financier

Chiffre d'affaires par métier

Le chiffre d'affaires du groupe IRAM dépasse en 2018 les 6 millions d'euros. Il a connu une forte diminution par rapport à 2017, d'un peu plus d'un million d'euros. Cependant, le résultat net est lui en légère augmentation, soit 175 k€ contre 150 k€ en 2017.

À noter que le chiffre d'affaires de l'expertise court-terme a connu une forte baisse en 2018 (2 millions d'euros contre un peu plus de 3 en 2017) ainsi que celui des projets qui accuse un retrait d'environ 900 k€ (697 k€ contre 1,5 million en 2017) du fait de la fin du projet ARCOSCAL en R.C.A. Celui de l'assistance technique long terme a quant à lui augmenté significativement puis qu'il atteint 3,2 millions d'euros contre 2,4 en 2017, en lien avec le démarrage de nouveaux contrats importants au Niger et au Tchad notamment.

Chiffre d'affaires par métier (€)	6 067 506
Expertise	2 127 083
Assistance technique long terme	3 243 068
Mise en œuvre de projet	697 355

Compte de résultats

La marge brute reste stable puisque de 2,67 millions en 2017 et de 2,59 en 2018 due largement à des marges sur assistance technique long terme et projets.

Le résultat d'exploitation, prenant en compte les dotations aux amortissements et aux provisions, est largement positif, à hauteur de 157 k€ pour le groupe (78 k€ pour l'association et 79 k€ pour la SASU).

Compte de résultats (€)	Asso	SASU	Groupe
Chiffre d'affaires	787 165	5 499 848	6 067 506
Autres produits d'exploitation	1 777	9 636	11 413
Chiffre d'affaires et autres produits d'exploitation	788 942	5 509 507	6 078 942
Charges d'exploitation	-701 023	-5 449 153	-6 150 176
Dotations aux amortissements	-8 780	-30 221	-39 001
Dotations aux provisions		-47 753	-47 753
Résultat financier	82	3 150	3 233
Résultat exceptionnel	28 335	563	28 898
Impôt sur les sociétés	-23 355	68 704	45 349
Intéressement		-59 059	-59 059
Résultat net	84 200	91 221	175 421

Bilan simplifié

Le groupe IRAM dispose aujourd’hui de 2 149 k€ de fonds propres soit un peu moins d’un tiers du bilan, ce qui permet une certaine résilience institutionnelle. Le fonds de roulement d’un peu plus de 1,5 million d’euros représente trois mois de chiffre

d’affaires. Au regard de l’importance de la part de l’assistance technique long terme dans l’activité et des délais de paiement qui caractérisent ce type de prestation, la pression sur la trésorerie est accrue.

Bilan simplifié (€)	Asso	SASU	Groupe
Total actif	4 937 910	3 809 953	7 067 544
Immobilisations	994 263	75 223	612 136
Créances clients et autres actifs	2 499 302	3 068 916	4 345 249
Disponibilités	1 444 345	665 814	2 110 159
Total passif	4 937 910	3 809 953	7 067 543
Capital social	434 079	457 350	434 079
Autres fonds propres	1 292 783	472 386	1 765 169
Autres passifs	3 211 048	2 880 217	4 868 295

Partenaires financiers

L’A.F.D redevient le principal bailleur avec 42,5 % du chiffre d’affaires de l’IRAM. La part de l’Union européenne se contracte significativement, de 42 % en 2017 à 25,6 % du chiffre d’affaires en 2018.

Activité par zone géographique

Plus de 84 % de l’activité de l’IRAM est orientée vers l’Afrique et Madagascar, contre presque 10 % pour l’Asie et 3 % pour Haïti. En Afrique, on observe la prédominance de l’Afrique de l’Ouest avec 52,3 % du chiffre d’affaires. Les activités transversales (réflexions d’ensemble) et celles en France (formation essentiellement) représentent les 3 % restant.

Chiffre d’affaires (€)	6 067 506
A.F.D. et M.E.A.E.	2 578 467
Union européenne	1 555 129
Agences O.N.U. – Banque mondiale	990 866
Autres bilatéraux	324 856
Autres	618 188

iram

chiffre d'affaires

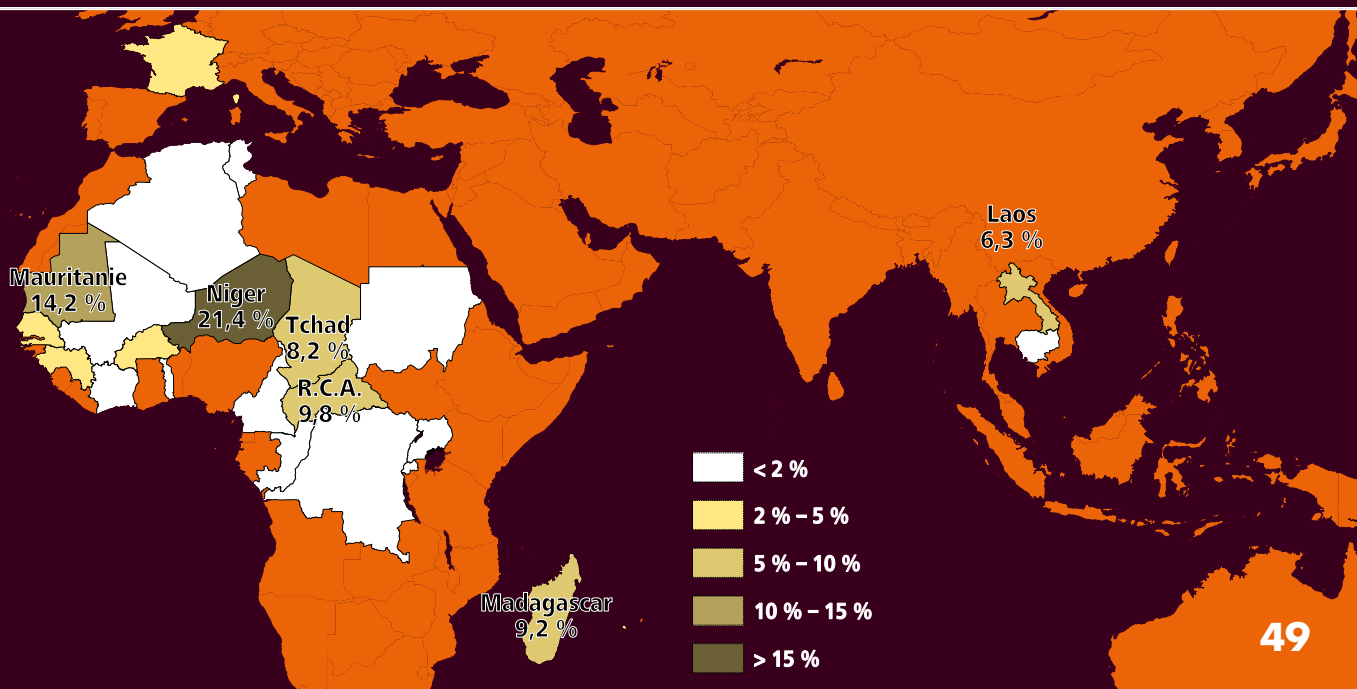
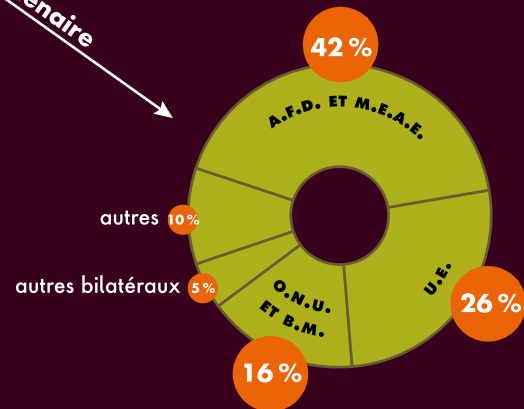
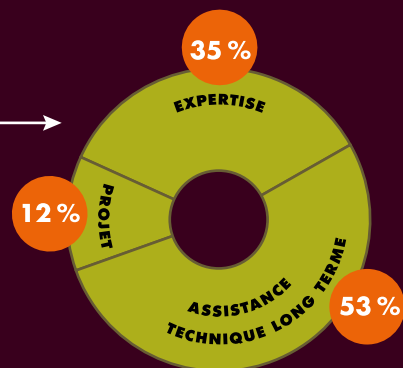
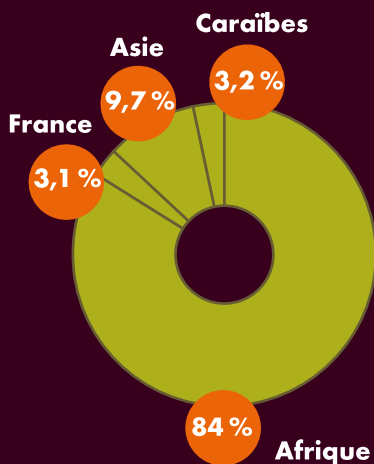
par métier

=

6 067 506 €

par zone

par partenaire



Sources de financement des activités de l'IRAM

Institutions publiques

- Agence belge de développement (ENABEL) – Belgique
- Agence française de développement (A.F.D.) – France
- Ambassade de France au Laos – France
- Ambassade de France en Haïti Laos – France
- Banque mondiale (B.M.)
- Centre de crise et de soutien – Ministère des Affaires étrangères et européennes (M.A.E.E.) – France
- Centre d'études et de recherche sur le développement international (CERDI) – France
- Communauté économique des États d'Afrique de l'Ouest (CEDEAO)
- Délégation générale à la Protection sociale et à la Solidarité nationale (D.G.P.S.N.) – Sénégal
- Fonds Békou – Union européenne
- *Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit* (G.I.Z.) – Allemagne
- Hub rural – Sénégal
- École supérieure d'agro-développement international (ISTOM) – France
- LuxDev – Luxembourg
- Ministère des Affaires étrangères et européennes (M.A.E.E.) – France
- Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (F.A.O.)
- Programme alimentaire mondial (PAM)
- Plateforme pour la gestion des risques agricoles (PARM) – Afrique
- Supagro Montpellier – France
- Union européenne (U.E.)
- *United States Agency for International Development* (USAID) – États-Unis
- Ville de Niamey – Niger

Fondations et entreprises privées

- Fondation Total – France

Organisations de la société civile

- A.V.S.F. – France
- Comité français pour la solidarité internationale (C.F.S.I.) – France
- FERT – France
- GRET – France
- Réseau international Formation agricole et rurale (FAR) – France
- Oxfam Intermón – Espagne
- S.O.S. Faim – Luxembourg
- S.O.S. Faim – Belgique



Mauritanie

L'IRAM développe de nombreuses relations de partenariat tant en France et en Europe que dans les pays du Sud. Ces partenariats permettent de donner plus d'ampleur à la mise en œuvre du projet du groupe, notamment par un élargissement des compétences techniques et une meilleure connaissance du contexte local des interventions. Pour la plupart d'entre eux ces partenariats s'inscrivent dans la durée.

Nos partenaires dans l'exécution de prestations de services

L'IRAM formule une grande partie de ses offres de services en association avec d'autres structures (bureaux d'études, O.N.G. professionnelles...) établies en Europe ou dans les pays du Sud. Ces partenariats sont construits autour de complémentarités techniques, thématiques ou géographiques. En 2018, nos principaux partenaires en la matière sont :

- Aide à la décision économique (A.D.E.) – Belgique
- AFCI – Allemagne
- Agriate – France
- Association pour la formation professionnelle des adultes (AFPA) – France
- APDRA – France
- ARP – Mali, France
- A.V.S.F. – France
- Baastel – Belgique
- BNIC – Niger
- Bureau d'expertise sociale et de diffusion technique (BEST)
 - Madagascar
- B.R.L.I. – France
- Bureau Issala – France
- Cap rural – Maroc
- CARI (Centre d'actions et de réalisation internationales) – France
- CER France – France
- Centre international d'études pour le développement local (CIEDEL) – France
- CIRAD – France
- *Cambodian Institute for Research and Rural Development* (CIRD) – Cambodge
- Comité de coopération avec le Laos (C.C.L.) – France
- Coopérative de Guérande – France
- COWI – Danemark
- Échelle – République centrafricaine
- *ECO Consulting Group* – Allemagne
- Expertise France – France
- Fédération des unions de groupements paysans du Niger (F.U.G.P.N.-Mooriben) – Niger
- GEVALOR – France
- G.L.G. – France
- GRET – France
- GO.P.A – Allemagne
- Groupe 8 – France
- Horus – France
- Initiative et développement – France
- *Internationaler Bund* (I.B.) – Allemagne
- *International Institute for Environment and Development* (I.I.E.D.) – Grande-Bretagne
- Institut de l'élevage (IDELE) – France
- Insuco – Grande-Bretagne
- IPAR – Sénégal
- Institut des régions chaudes (I.R.C.) – SupAgro Montpellier
- J.M.N. Consultant – Cameroun
- J.V.L. Consulting – Belgique
- Laboratoire d'analyse régionale et d'expertise sociale (LARES)
 - Bénin
- Lactimad – France
- Maisons familiales rurales (M.F.R.) – France
- Miseli – Mali
- NIRAS – Danemark
- Oxfam Intermón – Espagne
- Prospect – Belgique
- Pôle emploi – France
- Réseau d'appui aux initiatives locales (RAIL) – Niger
- RO.N.G.EAD – France
- SAFEGE – Belgique
- SHER – Belgique
- SupAgro – France
- S.O.S. Faim – Belgique

- *South Research* – Belgique
- *Swiss Contact* – Suisse et Bénin
- TERABO – Côte d'Ivoire
- T.D.H. – Bénin

- UCAD – Mauritanie
- Groupe Urgence réhabilitation développement (U.R.D.) – France

Nos partenaires dans la formulation d'initiatives pour le développement

La mise en œuvre du projet associatif de l'IRAM se traduit par diverses initiatives qui, le plus souvent, reposent sur des partenariats. Ceux-ci portent notamment sur : la formulation et/ou la mise en œuvre d'actions innovantes sur le terrain ; la réalisation de processus de capitalisation ; la préparation d'actions de plaidoyer ; le renforcement des capacités... En 2018, les partenaires de l'IRAM en la matière sont, au Nord comme au Sud, des organisations de la société civile, des entreprises à finalité sociale ou des organisations professionnelles :

- Agriculteurs français et développement international (A.F.D.I) – France
- AO.P.P – Mali
- Association pour la redynamisation de l'élevage au Niger (AREN) – Niger
- Association pour la promotion de l'élevage au Sahel et en Savane (APESS) – Burkina Faso
- Crédit rural de Guinée (C.R.G.) – Guinée
- Croix-Rouge – France
- D.G.E. – Bénin
- École d'agriculture de Meknès – Maroc
- Fédération des agro-pasteurs du Ouaddaï (FRAPO) – Tchad

- Fédération des unions de groupements paysans du Niger (F.U.G.P.N.-Mooriben) – Niger
- Groupement des coopératives agropastorales pour le développement de Moulenda (G.C.A.D.M.) – Congo
- Hub rural – Sénégal
- *International Institute for Environment and Development* (I.I.E.D.) – Grande-Bretagne
- Inter-réseaux Développement rural – France
- Karkara – Association nigérienne pour la dynamisation des initiatives locales – Niger
- Laboratoire d'économie rurale et de sécurité alimentaire de l'Université de Bangui (LERSA) – R.C.A.
- Université d'agronomie de Nabong – Laos
- O.N.G. Échelle – République centrafricaine
- Première urgence (P.U.) – France
- Réseau d'appui aux initiatives locales (RAIL) – Niger
- Réseau Bilital Maroobé (R.B.M.), réseau des organisations d'éleveurs et pasteurs de l'Afrique – Burkina Faso
- Réseau des organisations paysannes et des producteurs de l'Afrique de l'Ouest (ROPPE) – Afrique de l'Ouest
- V.S.F. Belgique – Belgique

Nos partenaires dans la participation à des actions de recherche

En articulation étroite avec ses autres activités, l'IRAM participe à des programmes de recherche en partenariat avec des unités de recherche de l'I.R.D., du CIRAD et de différentes universités. En 2018, nos principaux partenaires dans ce domaine sont :

- Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD) – Département « environnement et sociétés »
- Institut des régions chaudes (I.R.C.) – SupAgro Montpellier
- Institut de recherche pour le développement (I.R.D.)

– Groupement d'intérêt scientifique pour l'étude de la mondialisation et du développement (GEMDEV)

– LERSA – R.C.A.

– INRAN – Niger

Nos partenaires dans la réalisation d'actions de formation

L'IRAM conçoit et anime des modules de formation pour plusieurs établissements d'enseignement supérieur français :

- AgroParisTech
- Centre d'études et de recherches sur le développement international (CERDI) – Clermont-Ferrand
- Centre international de hautes études agronomiques méditerranéennes (CIHEAM – I.A.M.M.) – Montpellier
- Institut des régions chaudes (I.R.C.) – Montpellier SupAgro – Montpellier
- ISTOM – École supérieure d'agro-développement interna-

tional – Cergy-Pontoise

- *International Terra Institute* (ITI) – France
- Muséum national d'histoire naturelle – Paris
- Université de Lille 1 – Faculté des sciences économiques
- Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne – Institut d'étude du développement économique et social (IEDES)
- Université de Paris 1 Panthéon-Sorbonne – U.F.R. de géographie
- Université de Rennes 1 – Faculté des sciences économiques



Polynésie

L'IRAM est membre fondateur de :



Comité d'échanges, de réflexion et d'information
sur les systèmes d'épargne-crédit

L'IRAM est membre de différents réseaux, associations, groupes d'associations



Comité scientifique français de la désertification



L'IRAM est membre de conseils d'administrations



Crédit rural de Guinée





**De nombreux événements pour
marquer cet anniversaire...**

L'anniversaire des 60 ans de l'IRAM s'est tenu le 22 juin 2018.
Quatre moments forts ont rythmé la journée.

Journée d'étude sur le thème de la participation



La question de la participation des citoyens aux politiques publiques se situe au cœur des pratiques de l'IRAM depuis son origine. Après 60 ans d'existence, cette thématique continue de s'imposer à nous. Les contextes ont changé, les attentes des citoyens également. Alors quoi de neuf dans la participation ?

Au cours de la journée, nos réflexions ont été structurées autour des questionnements suivants :

- Quels sont les éléments favorisant l'émergence d'un processus participatif et dans quelles mesures la construction et le maintien de ce processus peuvent-ils s'adapter aux spécificités locales et à leurs évolutions ?
- La participation du fait des bailleurs et souvent des pouvoirs publics nationaux s'est « institutionnalisée » : sous quelles conditions cette « institutionnalisation » dépasse-t-elle la simple « participation alibi », visant uniquement à légitimer des politiques faites par ailleurs ?
- Comment répondre à l'enjeu de représentativité dans la construction d'une démarche participative et quels effets cette démarche présente-t-elle sur le renforcement des acteurs et leur capacité à peser sur les politiques publiques ?

Il s'agissait aussi d'interroger les pratiques de l'IRAM et de tirer des enseignements permettant une adaptation des modes de faire, et des approches pour l'accompagnement de processus participatifs durables. Pour aborder ces questions, la journée d'étude de 2018 a été organisée en deux séquences :

- 1) les trajectoires de la participation et le positionnement de l'IRAM dans ce cadre (assurée par Agnès Lambert et Philippe Lavigne-Delville ;
- 2) Une table ronde pour échanger à partir des questions développées ci-avant et sur la base d'études de cas correspondant aux enjeux d'aujourd'hui. Elle a été animée par Isabelle Droy et ses intervenants ont été : Ali Hassane, secrétaire permanent de l'O.N.G. Réseau d'appui aux initiatives locales (RAIL Niger) ; Ousmane Miphala Lankoandé sociologue, membre fondateur du Balai citoyen et chargé de la prospective au sein de la coordination nationale du mouvement (Burkina Faso) ; Awal Mahamadou, agroéconomiste consultant indépendant, qui travaille avec l'IRAM depuis près de deux ans, dans le cadre d'un processus d'appui à la relance du dialogue local dans la Mambéré Kadeï (République centrafricaine).

La journée d'étude a réuni des praticien-ne-s, des chercheur-e-s et des acteur-trice-s de la société civile travaillant ou intervenant dans le domaine de la participation des citoyens et citoyennes au Nord comme au Sud.

Les actes de la journée sont disponibles sur le site internet de l'IRAM. Pour voir la journée d'étude en images et en savoir plus : <https://www.iram-fr.org/journees-etudes.html>



Remise des prix du concours de nouvelles international

Nombreux ont été ceux qui ont soutenu le concours de nouvelles lancé par l'IRAM en 2017 dans le cadre de la préparation des 60 ans dans l'objectif d'encourager de nouveaux auteurs à se révéler et de découvrir de nouveaux talents grâce à la publication et à la diffusion d'un recueil des meilleures nouvelles.

À l'heure où les différences sont parfois perçues comme pro-

blématiques, il nous est apparu essentiel de mettre en valeur la richesse de la diversité. C'est pourquoi le concours à destination des auteurs francophones du monde entier a porté sur le thème : « Rencontrer l'autre et devenir soi »

Près de 400 nouvelles ont été reçues, venues de trente pays différents. Plus de quarante volontaires (salariés, membres de l'association, proches de l'IRAM) se sont mobilisés au sein du comité de lecture et pour la diffusion de l'avis du concours dans le monde entier.

Cheikh Hamidou Kane nous a fait l'honneur d'être le président du jury, dont étaient également membres, l'écrivain haïtien Makenzy Orcel, l'écrivain Hamidou Dia (qui malheureusement nous a quitté en 2018 et à qui le recueil est dédié), le cinéaste cambodgien Rithy Panh, l'auteur comorien Ali Zamir, la philosophe et auteure ivoirienne Tanella Boni, et le président de l'IRAM Étienne Beaudoux.

Le concours a abouti à la sélection de quatre nouvelles lauréates. Leurs auteurs sont sénégalais, haïtien et français, ils ont reçu les prix qui leur ont été attribués dans l'après-midi du 22 juin et ont pu dédicacer le recueil. À cette occasion, ils ont pu redécouvrir leur texte sublimé par leur talent du slammeur Malone et de la lectrice Geneviève Motard.



Cérémonie d'anniversaire de l'IRAM et soirée festive

Un rappel des événements et des personnalités qui ont marqué l'histoire de l'IRAM a été présenté en images. Ce moment a été l'occasion de revenir sur des éléments fondateurs et d'ouvrir sur les perspectives de l'institution.

La soirée festive animée par le chanteur Burkinabé Boubacar Kafando a conclu la journée.

L'équipe IRAM





iram

***institut de recherches et d'applications
des méthodes de développement***

Rapport d'activités 2018

Comité éditorial

Marie-Jo Demante, Marion Nguyen

Crédits photographiques

Terre nourricière, IRAM

Mise en pages

E. Jeudy

Impression

Juin 2019 (Imprimerie Martin, Persan)



iram